Accusé réception S/Préfecture
en date du : 28 décembre 2018

RAPPORT ANNUEL 2017

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

TERRITOIRE PAYS D'AIX

Préambule

Ce rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement est destiné à l'information du public et des élus. Il représente un élément majeur dans la mise en œuvre locale de la transparence et des principes de gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

Il répond aux obligations règlementaires prévues par :

- La loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques ;
- Les articles L.2224-5, D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et le décret d'application n°2007-675 du 2 mai 2007 ;
- L'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement ;
- L'avis de la mission interministérielle de l'eau en date du 19 octobre 2007 ;
- L'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 ;
- L'arrêté du 16 avril 2015 fixant les différents postes de coûts de gestion relatifs à la mise en place de l'expérimentation de la tarification sociale de l'eau ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) unique, créée au 1er janvier 2016 par la fusion des six intercommunalités préexistantes sur son territoire. Les dispositions législatives encadrant cette création sont la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 et la loi NOTRe du 7 août 2015.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est l'une des trois métropoles à bénéficier d'un statut spécifique et elle est la plus vaste de France. Elle réunit 92 communes réparties sur trois départements, sur un territoire de 3 148 km². Ces 1,8 million d'habitants représentent 37 % de la population de l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE4

1.1. L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DANS LA METROPOLE4
1.2. TERRITOIRE CONCERNE ET POPULATION DESSERVIE4
1.3. LES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT5
1.3.1. Le service public de l'eau potable5
1.3.2. Le service public de l'assainissement collectif5
1.3.3. Le service public de l'assainissement non collectif5
1.4. LES MODES DE GESTION5
1.4.1. Délégations de service public (DSP)6
1.4.2. Régies6

2. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE8

2.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 20178
2.2. FAITS MARQUANTS8
2.3. LE PATRIMOINE DU SERVICE8
2.4. LA QUALITE DE L'EAU9
2.5. LA DISTRIBUTION10
2.5.1. Rendement10
2.5.2. Gestion patrimoniale11
2.6. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS11
2.7. LA GESTION FINANCIERE12
2.7.1. Le taux d'impayés12
2.7.2. Budget du service12
2.7.3. Analyse du compte d'exploitation (DSP)12

3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF13

3.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 201713
3.2. FAITS MARQUANTS13
3.3. LE PATRIMOINE DU SERVICE13
3.3.1. La collecte13
3.3.2. Le traitement13
3.4. LE RESEAU DE COLLECTE14
3.5. LA GESTION DES DECHETS14
3.6. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS15
3.7. LA GESTION FINANCIERE15
3.7.1. Le taux d'impayés15
3.7.2. Budget du service16
3.7.3. Analyse du compte d'exploitation (DSP)16
3.7.4. Contribution à un fonds de solidarité16

4. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF17

4.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 201717
4.2. FAITS MARQUANTS17
4.3. DESCRIPTION DU SERVICE17
4.4. L'ACTIVITE DU SERVICE18
4.5. BUDGET DU SERVICE19

5. TARIFS DE L'EAU21

5.1. LES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT21

1. PRESENTATION GENERALE

1.1. L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DANS LA METROPOLE

La Métropole Aix-Marseille-Provence est organisée en six territoires, correspondant aux six anciens EPCI :

- Marseille-Provence (18 communes),
- Pays d'Aix (36 communes),
- Pays Salonais (17 communes),
- Pays d'Aubagne et de l'Etoile (12 communes),
- Istres-Ouest-Provence (6 communes),
- Pays de Martigues (3 communes).

Les six conseils de territoire exercent des compétences opérationnelles de proximité par délégation du conseil de la Métropole.

Ainsi, les services publics de l'eau potable et de l'assainissement sont assurés par chacun des territoires, sur leur périmètre géographique, pour le compte et dans le respect des objectifs et règles fixés par la Métropole.
Seuls les Territoires du Pays d'Aix (pour l'eau et l'assainissement) et du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (uniquement pour l'eau) ont continué de confier, à titre transitoire et jusqu'au 31 décembre 2017, la gestion des compétences aux communes qui les composent.

Au niveau métropolitain, les compétences « Eau et Assainissement » sont exercées sous la responsabilité du Président de la Métropole Jean-Claude Gaudin et du Vice-Président délégué à l'Eau et à l'Assainissement M. Roland Giberti.

Le présent Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS), établi par chaque Territoire, est :

- présenté en Conseil de Territoire ;
- soumis à l'avis de la CCSPL, composée d'élus métropolitains et d'associations ;
- présenté en Conseil de la Métropole ;
- présenté en Conseil Municipal de chaque commune.

Par ailleurs, les différents indicateurs des services publics de l'eau et de l'assainissement sont renseignés sur le site de l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement de l'ONEMA ().

1.2. TERRITOIRE CONCERNE ET POPULATION DESSERVIE

Le Territoire du Pays d'Aix de la Métropole Aix-Marseille-Provence est composé de 36 communes sur une superficei d'environ 1 333 km².

Il représente un bassin de vie de **397 980** habitants (population légale INSEE 2015 en vigueur au 1er janvier 2018), soit près de **22** % de la population totale de la Métropole.

La ville « centre » est Aix en Provence (146192 habitants, soit 36,7% de la population du Territoire).

Au niveau du Territoire, les compétences « Eau et Assainissement » sont exercées à partir du 1er janvier 2018 sous la responsabilité du Président du Conseil de Territoire Madame Maryse JOISSAINS-MASINI et du Vice-Président délégué à l'Eau, à l'Assainissement et au Pluvial, Monsieur Arnaud MERCIER.

La gestion opérationnelle est assurée :
- pour les communes en Délégation de Service Public : au sein de la direction de l' Eau, de l'Assainissement et du Pluvial du territoire du Pays d'Aix,
- pour les communes en régie : au sein de chaque régie.

En 2017, les compétences étaient exercées par les communes.

1.3. LES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

1.3.1. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

La mission du service public de l'eau potable consiste à assurer la protection de la ressource et à délivrer une eau propre à la consommation au robinet des usagers, selon les critères du Code de la Santé Publique.

Pour cela l'eau est prélevée dans le milieu naturel (nappe phréatique, nappe alluviale ou source) ou puisée dans le Canal de Marseille, le Canal de Provence ou le Canal de Craponne. Cette eau brute est traitée afin de la rendre potable, puis distribuée sur l'ensemble du territoire à travers un réseau de canalisation et de stockage intermédiaire.

1.3.2. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les grands objectifs du service public de l'assainissement collectif sont de garantir les enjeux de santé publique liés au transport et au traitement des effluents, et de préserver les milieux naturels en limitant les rejets polluants. La qualité des rejets doit satisfaire aux normes imposées par les arrêtés préfectoraux d'autorisation des différents systèmes d'assainissement.

L'eau, une fois consommée, est ainsi dépolluée dans une des stations d'épurations du territoire du Pays d'Aix.

1.3.3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les missions du service public de l'assainissement non collectif consistent à contrôler le bon fonctionnement des installations privatives d'assainissement non collectif, afin de garantir l'efficacité du traitement des eaux usées et préserver ainsi la qualité des milieux récepteurs.

1.4. LES MODES DE GESTION

L'exploitation du service public de l'eau est assurée par :

- Pour 26 communes en délégation de service public par quatre sociétés privées
- Pour 10 communes en régie communale ou intercommunale.

L'exploitation du service public de l'assainissement collectif est assurée par :

- Pour 24 communes en délégation de service public par quatre sociétés privées
- Pour 12 communes en régie communale ou intercommunale.

L'exploitation du service public de l'assainissement non collectif est assurée en régie par le territoire du Pays d'Aix en Provence.

1.4.1. DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Sur certaines communes du territoire, la gestion du service public de l'eau potable est déléguée à des sociétés privées qui assurent pour le compte de la Collectivité, la production, le traitement, la distribution et la qualité de l'eau potable auprès des usagers, ainsi que l'entretien des installations et du patrimoine.

Il en est de même pour la gestion du service public de l'assainissement collectif, pour laquelle des sociétés privées assurent, pour le compte de la Collectivité, la collecte et de la dépollution des eaux dans le respect des normes en vigueur. Elles assurent également l'entretien des installations et du patrimoine.

Le contrôle des délégations est effectué par la Direction Adjointe exploitation et travaux. Le pilotage et le suivi des contrats de délégation se traduisent par :

- des réunions de suivi avec les délégataires afin de :
  - suivre le respect des objectifs et des engagements contractuels (indicateurs de gestion) ;
  - échanger des informations sur la gestion du service public ;
  - étudier les aspects financiers des contrats ;
  - effectuer un suivi opérationnel et de coordination avec le territoire (suivi des demandes des abonnés/usagers/collectivités, travaux) ;
- l'analyse du Rapport Annuel du Délégataire (RAD) ;
- le suivi des indicateurs techniques et financiers du service.

1.4.2. REGIES

Le service public de l'eau potable est géré en régie sur les communes d'Aix en Provence, Gardanne, Gréasque (SIBAM), Mimet (SIBAM), Pertuis (SIVOM Durance Luberon), Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-Lez-Durance, Saint-Estève-Janson, Simiane-Collongue (SIBAM), Venelles.

Le service public de l'assainissement collectif est géré en régie sur les communes d'Aix en Provence, Châteauneuf-le-Rouge, Gardanne, Gréasque (SIBAM), Mimet (SIBAM), Pertuis (SIVOM Durance Luberon), Saint-Antonin-sur-Bayon, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-Lez-Durance, Saint-Estève-Janson, Simiane-Collongue (SIBAM), Venelles.

L'assainissement non collectif est géré par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), au sein de la Direction Eau Assainissement et Pluvial, et exerce les missions de contrôles des installations neuves et existantes.

Le tableau proposé ci-après reprend le mode de gestion de la compétence eau et assainissement pour chaque commune du territoire du Pays d'Aix.

Commune	Compétence Eau	Compétence Assainissement	STEP
Beaurecueil	SEM 2016 - 2024	SEM 2012 - 2024	
Bouc-Bel-Air	SEM 2018 – 2029	SEM (réseau) 2018 – 2029	SEM 2018 – 2029
Cabriès	SEM 2018 - 2029	SEM 2018 - 2029	
Châteauneuf le Rouge	SEM 2015 - 2024	Régie	
Coudoux	SEM 2015 - 2023	SEM(réseau) 2015 – 2023	SEM 2012 - 2020
Éguilles	SAUR 2018 - 2033	CEO 2018 - 2033	
Fuveau	SEM 2014 – 31/12/2023	SEM(réseau) 2014 - 31/12/2018	SEM (avt) fin 30/06/2019
Jouques	SEERC 2017 - 2032	SEERC 2017 - 2032	
La Roque d'Anthéron	SEM 2012 - 2020	SEM 2012 - 2020	
Lambesc	SEM 2015 - 2025	SEM 2015 - 2025	
Le Puy-Ste-Réparade	SEM 2017 - 2028	SEM 2017 - 2029	
Le Tholonet	C E O 01/2018 - ?	CEO 2018 – 2027	
Les Pennes-Mirabeau	SEM 2009 – 12/2018	SEM 2005 - 12/2018	
Meyrargues	SEM 2016 - 2027	SEM 2016 - 2027	
Meyreuil	SAUR 2017 - 2025	SAUR 2017 - 2025	
Peynier	SEM 2009 - 2023	SEM 2009 - 2023	
Peyrolles-en-Pce	SEM 2013 - 2025	SEM 2013 - 2025	
Puyloubier	SEM 2011 - 2022	SEM 2011 - 2022	
Rognes	SEERC 2012 - 2027	SEERC 2012 - 2027	
Rousset	SEM 2012 - 2024	(réseau + STEP) SEM 2012 – 2024	OTV-SEM step Eaux industrielles
St Antonin-sur-Bayon	SEM 2013 - 2028	Régie	
Saint-Cannat	SEERC 2015 - 2027	SEERC 2015 - 2027	
Trets	SEM 2017 - 2024	SEM 2017 - 2024	
Vauvenargues	SEM 2012 - 2027	SEM 2012 - 2027	
Ventabren	SEM 2012 - 2027	(réseau) SEM 2008 - 2023	
Vitrolles	SEM 2014 - 2022	SAUR 2014 - 2022	

2. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

2.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2017

✍ 107 886 abonnés

➔ 24 284 744 m³ consommés comptabilisés

➔ 59 unités de potabilisation

➔ 2 070 km de canalisations

Ce rapport présente les données globales sur le Territoire. Les données par commune sont détaillées en annexe 1.

Il convient de préciser que les indicateurs des communes de Pertuis seront produits dans le cadre du RPQS du SIVOM DURANCE LUBERON et les indicateurs de Mimet, Gréasque et Simiane-Collongue seront produits dans le RPQS du SIBAM.

Enfin, nous ne disposons pas des indicateurs pour les communes de Cabriès, Saint-Estève-Janson, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-Lez-Durance et Vauvenargues qui assuraient la compétence en régie sur l'exercice 2017.

2.2. FAITS MARQUANTS

La compétence Eau sur le territoire du Pays d'Aix a été transférée au 1er janvier 2018 des communes vers la Métropole.

2.3. LE PATRIMOINE DU SERVICE

Le tableau présenté en annexe 2 indique, pour chaque commune du territoire du Pays d'Aix :

- l'origine de la production en eau,

- le traitement,

- le stockage.

- Réseau de distribution :

En 2017, le linéaire du réseau d'eau potable (hors branchements) est de 2070 km.

2.4. LA QUALITE DE L'EAU

Des analyses et contrôles périodiques, réalisés par l'exploitant dans le cadre de l'autosurveillance, permettent de s'assurer de la qualité de l'eau brute des ressources et de l'eau distribuée au robinet.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) réalise également des contrôles sanitaires officiels chaque année sur les eaux brutes et les eaux traitées. Le compte-rendu annuel de l'ARS est présenté en annexe 3 de ce rapport.

L'ensemble des résultats d'analyses du contrôle sanitaire est disponible sur le site internet : *solidarites-sante.gouv.fr*

Valeur des indices 2017 :

Taux de conformité 2017 des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité :

➔ pour ce qui concerne la microbiologie (Indice P101.1) :**99,87 %**

➔pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (Indice P102.1) :**99,83 %**

Nota : la valeur moyenne de l'indice sur le Pays d'Aix a été pondérée au regard du volume consommé comptabilisé dans chaque commune.

En 2017, l'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3) est de 40 %

2.5. LA DISTRIBUTION

2.5.1. RENDEMENT

- Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2017 :

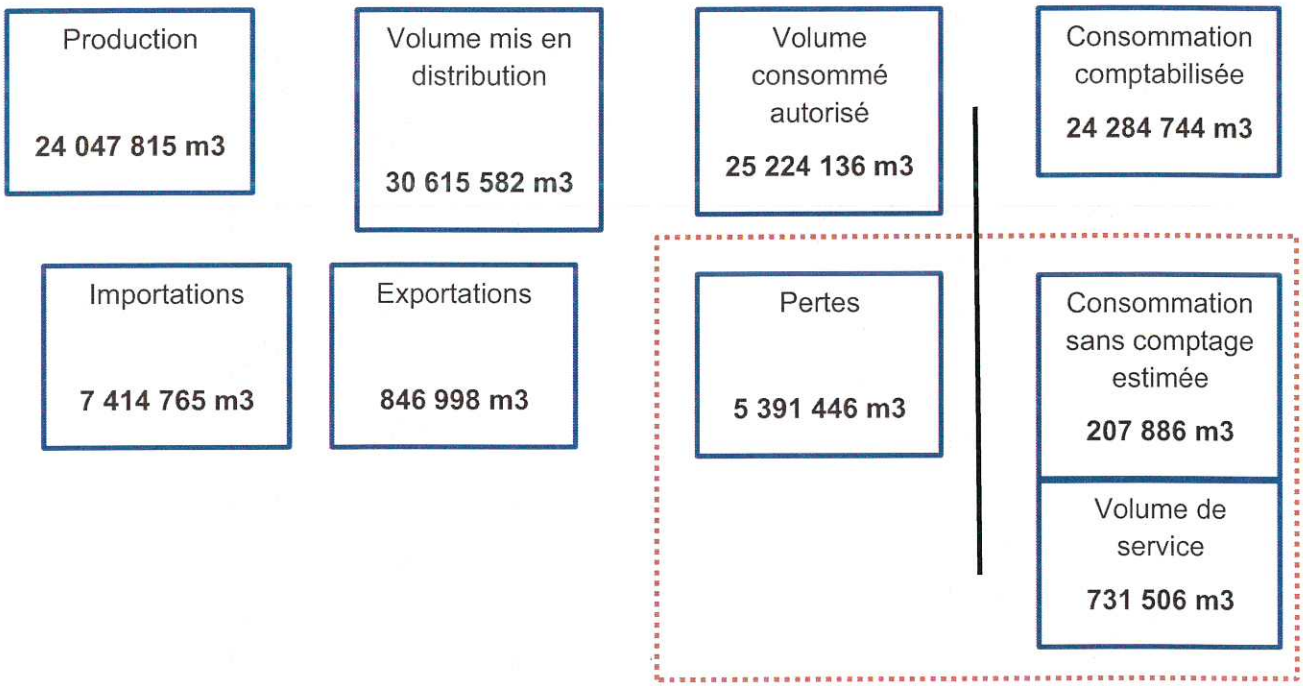

D'après la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 – annexe IV, la définition des termes indiqués sur le schéma est la suivante :

- Production (volume produit) : volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution ;
- Volume mis en distribution : somme du volume produit et du volume acheté en gros, (importations) diminué du volume vendu en gros (exportations) ;
- Importations (volume acheté en gros) : volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur ;
- Exportations (volume vendu en gros) : volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Les ventes d'eau à des industriels ne sont pas des ventes en gros, mais des ventes à des abonnés de type industriel ;
- Consommation sans comptage : volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ;
- Consommation comptabilisée : volume résultant des relevés des appareils de comptage des abonnés ;
- Volume de service : volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

- Performance du réseau :

En 2017, le rendement du réseau (P104.3) est de 83 %

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Cet indicateur est essentiel car il indique le niveau de vétusté du réseau et son efficacité.

En 2017, l'indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) est de 8,37 m³/km/jour

En 2017, l'indice linéaire de pertes (P106.3) du Territoire est de 7.13 m³/km/jour

Les indices linéaires de pertes permettent de caractériser l'état ou le fonctionnement d'un réseau. Ce sont en outre des indicateurs intéressants, car ils permettent de comparer les réseaux de collectivités dont l'étendue et le degré d'urbanisation sont très distincts en les rapportant à des valeurs de référence.

2.5.2. GESTION PATRIMONIALE

En 2017, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) est de 0,58 %

En 2017, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2) du Territoire du Pays d'Aix est de 95 points

2.6. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS

- Les indicateurs de performance :

En 2017, le taux moyen d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1) est de 2,62 / 1 000 abonnés

Ces interruptions de service sont dues, en général, à des ruptures de canalisations. Des coupures peuvent être également décidées inopinément pour cause de pollution représentant un danger pour la population.

En 2017, le taux moyen de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152.1) est de 99 %

Ce délai est calculé à partir d'une demande complète (par téléphone ou par écrit) en permettant le traitement.

En 2017, le taux de réclamations (P155.1) est de 3,2 / 1 000 abonnés

Cet indicateur comprend les réclamations écrites de toute nature relative au service de l'eau reçues par la collectivité et le(s) opérateur(s)/gestionnaire(s), à l'exception de celles qui sont relatives au prix de l'eau.

2.7. LA GESTION FINANCIERE

2.7.1. *LE TAUX D'IMPAYES*

Le taux moyen d'impayés sur les factures d'eau de l'année 2016 (P154.0) est de 1,82 %

Il est à noter que la loi n°2013-312 du 15 avril 2013 dite « loi Brottes », applicable depuis le 27 février 2014, interdit aux distributeurs de couper l'arrivée d'eau ou d'en réduire le débit dans un logement, lorsqu'un client ne paye plus ces factures. Cette loi diminue fortement les actions de coercition en cas d'impayés.

2.7.2. *BUDGET DU SERVICE*

Les recettes, l'état de la dette et les grands équilibres du budget d'eau potable et d'assainissement pour les régies d'Aix-en-Provence, de Gardanne et de Venelles sont donnés en annexe 4.

Pour ce qui est des communes en délégation de service public, nous ne sommes pas en mesure de produire les éléments budgétaires sur le RPQS 2017.

2.7.3. *ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION (DSP)*

- Compte annuel de résultat de l'exploitation (CARE) :

Le tableau ci-après reprend les CARE consolidés de l'ensemble des contrats de délégation de service public :

	2017
Produits	22 134 616 €
Charges	23 267 252 €
Résultat avant impôt	-1 132 638 €
RESULTAT	**-1 236 855 €**

Les données par communes sont indiquées en annexe 1.

3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

3.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2017

➔ **89 473 abonnés**

➔ **5 000 tonnes de matière sèche de boues évacuées**

➔ **39 stations d'épuration pour 551 470 équivalent-habitants**

➔ **1 540 km de réseaux de collecte**

Ce rapport présente les données globales sur le Territoire. Les données par commune sont détaillées en annexe 5.

Il convient de préciser que les indicateurs des communes de Pertuis seront produits dans le cadre du RPQS du SIVOM DURANCE LUBERON et les indicateurs de Mimet, Gréasque et Simiane-Collongue seront produits dans le RPQS du SIBAM.

Par ailleurs, nous ne disposons pas des indicateurs pour les communes de Cabriès, Châteauneuf-le-Rouge, Saint-Estève-Janson, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-Lez-Durance et Vauvenargues qui assuraient la compétence en régie sur l'exercice 2017.

Enfin, la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon ne disposait pas en 2017 d'usagers en assainissement collectif.

3.2. FAITS MARQUANTS

La compétence Assainissement collectif sur le territoire du Pays d'Aix a été transférée au 1er janvier 2018 des communes vers la Métropole.

3.3. LE PATRIMOINE DU SERVICE

3.3.1. LA COLLECTE

En 2017, le linéaire du réseau d'assainissement (hors branchements) est de 1 540 km.

3.3.2. LE TRAITEMENT

Le tableau présenté en annexe 6 indique, pour chaque commune du territoire du Pays d'Aix :

- la désignation des stations d'épurations,
- le type de traitement,
- l'exutoire.

3.4. LE RESEAU DE COLLECTE

- Gestion des eaux usées autres que domestiques :

97 autorisations de déversements d'effluents non domestiques ont été délivrées sur le Territoire d'Aix en Provence.

Cet indicateur D.202.0 comptabilise le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte, en application et conformément aux dispositions de l'article L.1331-10 du Code de la Santé Publique.

- Bilan de l'exploitation :

6,74 points noirs en moyenne ont été recensés pour 100 km de réseau de collecte (P252.2)

Les points noirs du réseau de collecte des eaux usées sont des secteurs nécessitant des interventions fréquentes de curage, soit au moins deux interventions par an (préventives ou curatives).

En 2017, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement (P202.2) du Territoire du Pays d'Aix est de 63 points

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'assainissement et de suivre son évolution.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3) est de 71 points

Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau de connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles) des réseaux de collecte des eaux usées, au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution…).

- Bilan d'autosurveillance :

Les données d'autosurveillance des points de mesures situés sur le réseau sont transmises régulièrement à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, ainsi qu'au service chargé de la Police de l'eau, au format SANDRE.

Des contrôles règlementaires des dispositifs d'autosurveillance sont réalisés chaque année par un bureau de contrôle. Les rapports sont déposés sur le portail « Mesures des Rejets » de l'Agence de l'Eau ;

3.5. LA GESTION DES DECHETS

- La gestion des boues :

5 002 tonnes de boues issues des stations d'épuration ont été évacuées en 2017

(indicateur D206.3)

Il s'agit des boues produites par les stations d'épuration et qui sont évacuées en vue de leur valorisation ou élimination. Cet indicateur ne prend pas en compte les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traitées par les files eau ou boue de la station.

100 % des boues issues des ouvrages d'épuration sont évacuées selon les filières conformes à la règlementation (indicateur P206.3)

3.6. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS

- Les indicateurs de performance :

En 2017, le taux moyen de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P201.1) est de 98 %

Le taux de desserte est défini comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif, rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif issu du zonage d'assainissement.
On estime qu'un abonné est desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

Le taux débordement des effluents en domaine privé (P251.1) est de 0,02 / 1 000 abonnés

Cet indicateur mesure le nombre de demandes d'indemnisation suite à un incident dû à l'impossibilité de rejeter les effluents dans le réseau public de collecte des eaux usées (débordement dans la partie privée), rapporté à 1 000 habitants desservis.

En 2017, le taux de réclamations (P258.1) est de 0,89 / 1 000 abonnés

Cet indicateur comprend les réclamations écrites de toute nature relative au service de l'assainissement reçues par la collectivité et le(s) opérateur(s)/gestionnaire(s), à l'exception de celles qui sont relatives au prix de l'eau.

3.7. LA GESTION FINANCIERE

3.7.1. LE TAUX D'IMPAYES

Le taux moyen d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année 2016 (P257.0) est de 1,2 %

3.7.2. BUDGET DU SERVICE

- Les grands équilibres financiers du budget annexe Assainissement :

Les recettes, l'état de la dette et les grands équilibres du budget d'eau potable et d'assainissement pour les régies d'Aix-en-Provence, de Gardanne et de Venelles sont donnés en annexe 4.

Pour ce qui est des communes en délégation de service public, nous ne sommes pas en mesure de produire les éléments budgétaires sur le RPQS 2017.

3.7.3. ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION (DSP)

- Suivi du CARE :

Le tableau ci-après reprend les CARE consolidés de l'ensemble des contrats de délégation de service public :

	2017
Produits	12 117 922 €
Charges	12 952 831 €
Résultat avant impôt	-844 887 €
RESULTAT	**-959 719 €**

3.7.4. CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE

En 2017, le montant des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (P207.0) est de 0.026 €/m3

4. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

4.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2017

➔ **53 315 habitants desservis**

➔ **2 462 installations contrôlées en 2017**

➔ **Taux de conformité des installations : 94 %**

4.2. FAITS MARQUANTS

Nous constatons pour 2017 une diminution de 33 dossiers de conception liés à une construction neuve, soit -17 % par rapport à 2016.

Par ailleurs, le nombre de dossiers relatifs à la réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif est stable entre 2016 et 2017.

4.3. DESCRIPTION DU SERVICE

Le SPANC du Territoire du Pays d'Aix existe depuis 2004. Le parc des installations d'assainissement non collectif sur le territoire du Pays d'Aix est composé de :

- 24 760 installations d'une capacité inférieure à 20 EH (Equivalents-habitant) ;
- 400 installations d'une capacité supérieure à 20 EH.

Les missions du SPANC sont les suivantes :

- Contrôle technique et règlementaire relatif à la conception et à la vérification de l'exécution des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- Diagnostic de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien (fréquence : 10 ans);
- Conseil aux usagers.

En 2017, la valeur de l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est de 80 points

	Indices de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	Nombre de points	Mise en œuvre	
			OUI	NON
A/ Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	**20**		X
	Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	**20**	X	
	Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans	**30**	X	
	Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations (cas des transactions immobilières)	**30**	X	
B/ Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	**10**		X
	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	**20**		X
	Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	**10**		x

4.4. L'ACTIVITE DU SERVICE

- Nombre de contrôles et diagnostics réalisés :

Type de contrôle	2016	2017	Depuis la création du service
Examen préalable de conception	490	456	8 495
Vérification de l'exécution	331	386	4 661
Diagnostic de bon fonctionnement	109	91	33 390
Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	1 684	1 529	

Les données par communes sont présentées en annexe 7.

Répartition des missions du SPANC en 2017

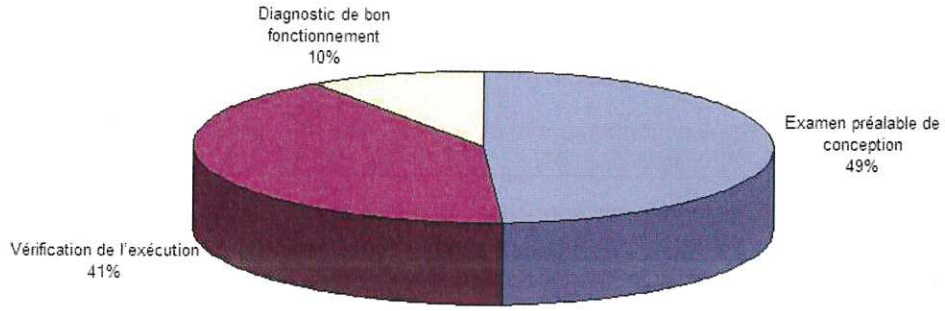

En 2017, le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif est de 94 %

Cet indicateur est calculé, à compter des contrôles réalisés, suivant la formule suivante :

$$\text{Taux de conformité} = \frac{\text{Nombre d'installations contrôlées depuis 2012 ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes}}{\text{Nombre d'installations contrôlées depuis 2012}} \times 100$$

- Programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse apporte une aide forfaitaire de 3 000 €, pour la réhabilitation des installations qui présentent des dangers pour la santé des personnes, ou en cas d'absence d'installations.

Le SPANC assure la gestion de ce programme de réhabilitation pour le compte des usagers.

En 2017, 91 usagers ont reçu une aide de l'Agence, représentant 272 643,31 €, pour un montant total de travaux de 1 042 789 €.

4.5. BUDGET DU SERVICE

- La tarification :

Le montant des redevances affectées à chaque type de contrôle a été fixé par délibération du conseil n° 2017_CT2_518 du 14/12/2017 applicable depuis le 01/01/2018. Le service est non assujetti à la TVA pour ces missions de contrôle.

Type de contrôle	Montant forfaitaire
Contrôle de conception d'installations nouvelles	164 €
Contrôle de conception d'installations à réhabiliter	128 €

Contrôle de bonne exécution d'installations nouvelles	246 €
Contrôle de bonne exécution d'installations à réhabiliter	192 €
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations de capacité ≤ à 20 EH	110 € ou 160 € (si diagnostic réalisé à la demande de l'usager, vente ou demande d'urbanisme)
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations de capacité > à 20 EH	260 €

- Les grands équilibres financiers du budget du SPANC :

- Total recettes réelles de fonctionnement : 638 538,04 €
- Total dépenses réelles de fonctionnement : 633 688,03 €.

- Excédent antérieur reporté : 64 611,59 €

Résultat net : 69 461,60 €

Les recettes générées par le service sont les suivantes :

- **Service obligatoire : 383 358,69 € €**

5. TARIFS DE L'EAU

5.1. LES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Afin de permettre de suivre l'évolution d'une facture d'eau normalisée, la consommation de référence, définie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), telle que publiée au Journal Officiel du 29 novembre 1995, est celle d'un abonné domestique, ayant une résidence principale, et consommant annuellement 120 m^3 d'eau.

- Récapitulatif des prix de l'eau Tarifs au 1er janvier 2018 (en €/m^3)

Le prix moyen pondéré sur le territoire du Pays d'Aix est de :

-> **3,46 € TTC / m3** sur les communes en délégation de service public,
-> **2,9 € TTC / m3** sur les communes en régie.

L'annexe 8 précise le tarif de l'eau pour les communes du territoire.

ANNEXE 1 : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS EAU DU TERRITOIRE

ANNEXES

Données EAU

		Aix-en-Provence	Beaurecueil	Bouc Bel Air	Cabriès	Châteauneuf Le Rouge	Coudoux	Eguilles	Fuveau	Gardanne	Jouques
D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1erjanv2018	€	1,478	2,57	1,55	2,8	2,19	2,15	2,73	2,06	1,82	2,146
D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	j	61	1	5		5	5	2	5	1	
P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année 2016	%	1,03%	1,45%	0,92%		4,46%	1,67%	1,01%	3,81%	4,08%	3,16%
P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	1	1	1	0,974	1	1	1	1	1	1
P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	0,998	1	1	1	1	1	1	1	1	1
P103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	/120	100	85	90		90	90	95	90	80	96
P104.3 - Rendement du réseau de distribution	%	86,78%	89,20%	86,34%	63,00%	86,87%	96,17%	80,10%	81,55%	90,30%	81,58%
P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	m³/km/j	10,69	1,74	5,23	16,96	4,42	4,5	6,77	8,11	3,78	12,91
P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	m³/km/j	9,86	1,47	4,6	16,87	3,84	3,8	5,56	5,88	3,29	11,97
P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,95%	0,16%	0,21%		0,07%	0,03%	0,16%	0,20%	0,68%	
P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	0,2	0,475	0,2	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2	0,2952	0,6
P109.0 - Montants des actions de solidarité	€/m³	0,0059	0	0		0	0		0	0,00402	0
P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	u/1000 ab.	4,73	0	1,01		0	1,25	0	0,9	0,156	
P152.1 - Taux de respect de délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100,00%	100,00%	100,00%		100,00%	100,00%	98,85%	100,00%	100,00%	70,40%
P155.1 - Taux de réclamations	U/1000 ab.	8,43	0	1,01		3,96	0,82	0,95	1,2		3,1
VP.077 - Linéaire de réseau (hors branchements) tableau connaissance 280317	km	424,824	8,8	86,1	54	26,2	21,8	62	86,3	106,77	23,3
VP.056 - Nombre d'abonnés	u	20806	172	4938	2498	1010	1603	3210	3939	6388	1308
VP.232 - Volume consommé comptabilisé	m³	10 035 822	38 086	901 040		231 101	229 872	479 114	594 118	1 161 392	155 363
VP.221 - Volume consommé sans comptage	m³	23 104	210	13 093		2 700	2 880	7 380	6 094	19 200	2 652
VP.220 - Volume de service du réseau	m³	108 100	637	6 808		2 680	4 376	20 000	6 967		5 306
VP.061 - Volume exporté (ventes d'eau à d'autres services)	m³	140 854					487 062	0		192 014	0
VP.059 - Volume eau potable produit	m³	11 860 259	43 645	960 782		272 239	752 999	632 320	724 002	1 499 466	266 229
VP.060 - Volume importé (achats d'eau à d'autres services)	m³	0	0	106 924		0	0		20 521		
VP.062 - Volume prélevé	m³	0	42 103			276 015	0	0	765 292	0	266 229
Produits	€		95 791	2 038 487		283 805	244 215	1 081 200	1 343 731		313 010
Charges	€		119 125	2 002 613		283 100	292 900	1 040 400	1 380 066		338 040
Résultat avant impôt	€		-23 333	35 873		705	-48 685	40 800	-36 334		-25 020
Résultat	€		-23 333	32 617		705	-48 685	26 900	-36 334		-25 020

facebook.com/ampmetropole

Données EAU

	La Roque d'Anthéron	Lambesc	Le Puy Sainte Réparade	Le Tholonet	Les Pennes Mirabeau	Meyrargues	Meyreuil	Peynier	Peyrolles en Provence	Puyloubier	Rognes
D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1erjanv2018	2,09	2,04	1,82	1,73	2,36	1,38	1,673	2,03	1,69	1,89	1,98
D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	8	8	8	1	8	8	2	8	8	8	
P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année 2018	3,91%	2,25%	1,36%	0,54%	1,84%	3,38%	0,92%	1,50%	7,78%	3,47%	3,71%
P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	1	1	0,9792	1	1	1	1	0,913	1	1	1
P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
P103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	90	90	90	83	100	90	73	85	90	90	75
P104.3 - Rendement du réseau de distribution	82,21%	92,31%	87,79%	78,90%	81,05%	78,29%	75,60%	78,60%	84,02%	89,55%	74,40%
P106.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	20,18	4,02	5,76	5,76	9,18	6,93	6,88	6,59	5,51	2,21	12,68
P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	17,2	2,88	3,45	5,57	8,19	6,5	6,48	5,84	4,37	2,04	10,54
P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,00%	0,44%	0,40%	0,00%	0,20%	0,11%		0,01%	0,37%	0,41%	
P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	0,8	0,227	0,3			0,6	0,2	0,2	0,8	0,2	0,754
P109.0 - Montants des actions de solidarité	0,001	0	0	0	0	0,001	0	0	0	0	0
P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0,97	0,65	1,89	3,32	0,85	6,91		1,77	2,38	1,43	
P152.1 - Taux de respect de délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
P155.1 - Taux de réclamations	2,42	0,99	3,15	6,83	0,86	5,92		0	1,79	0	7,36
VP.077 - Linéaire de réseau (hors branchements) tableau connaissance 280317	40	38,7	31,5	18	147,1	21	49,5	42	31	21	13
VP.056 - Nombre d'abonnés	2064	3022	1565	603	8155	1013	2089	1694	1678	998	816
VP.232 - Volume consommé comptabilisé	367 726	471 467	257 856	116 401	1 939 448	185 482	322 984	298 717	247 351	127 324	134 978
VP.221 - Volume consommé sans comptage	8 000	8 490	8 434	446	35 508	4 804	1 799	6 830	5 200	800	8 250
VP.220 - Volume de service du réseau	35 253	7 630	20 145	640	17 854	14 960	4 804	4 833	7 660	410	3 401
VP.061 - Volume exporté (ventes d'eau à d'autres services)				0	0		0	21 965			0
VP.059 - Volume eau potable produit	660 683	526 187	323 750	0		235 831	436 679	422 339	309 895	143 530	196 484
VP.060 - Volume importé (achats d'eau à d'autres services)	0	0	0	148 834	2 335 448	0			0	0	7 189
VP.062 - Volume prélevé	669 080	546 669	336 043	0		233 895		462 079	319 661	164 184	188 150
Produits	706 548	869 856	438 090	350 565	3 915 625	179 554	429 080	550 782	399 770	220 095	211 190
Charges	704 456	985 762	553 062	275 446	3 814 403	228 844	657 310	634 798	417 869	271 426	292 570
Résultat avant impôt	2 092	-116 208	-114 973	-24 890	300 621	-49 290	-228 230	-84 016	-18 099	-51 331	-81 410
Résultat	2 092	-116 208	-114 973	-24 890	213 660	-49 290	-228 230	-84 016	-18 099	-51 331	-81 410

Données EAU

	Rousset	Saint Antonin sur Bayon	Saint Cannat	Saint Estève Janson	Trets	Vauvenargues	Venelles	Ventabren	Vitrolles
D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1erjanv2018	1,46	2,94	2,351	1,87	1,84	2,71	1,8	2,39	1,71
D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	8	8				8		8	
P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année 2016	1,34%	0,00%	1,17%			2,33%	2,50%	1,73%	2,73%
P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	1	1	1	1	1	1	1	1	1
P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	1	1	1	1	1	1	1	1	1
P103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	90	90	75		90	90	95	90	100
P104.3 - Rendement du réseau de distribution	88,30%	74,09%	88,88%		75,16%	91,18%	87,00%	84,08%	85,33%
P106.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	3,94	2,19	5,21		9,9	1,9	7,065	5,36	17,46
P108.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	3,3	2,01	3,2		9,6	1,19	4,56	4,88	11,25
P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1,26%	0			0,80%	0,00%	1,10%	0,56%	0,10%
P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	0,4	0,2	0,2	0,7	0,2	0,8		0,4	
P109.0 - Montants des actions de solidarité	0	0	0		0	0,001	0,0008	0	0
P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	1,13	0				2,22	1,2	1,33	1,87
P152.1 - Taux de respect de délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100,00%	100,00%	79,67%		100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
P155.1 - Taux de réclamations	1,13	0	4,03		0,25	2,22	1,6	1,79	0
VP.077 - Linéaire de réseau (hors branchements) tableau connaissance 280317	41,6	12,8	23,8	4,44	59	16	48,063	48,1	167,72
VP.056 - Nombre d'abonnés	1789	85	1489	143	4012	451	3244	2250	9627
VP.232 - Volume consommé comptabilisé	383 089	26 051	306 007		717 639	91 223	632 476	445 325	3 618 743
VP.221 - Volume consommé sans comptage	4 891	490	4 039		7 472	2 150	19 200	5 800	0
VP.220 - Volume de service du réseau	5 164	390	8 631		0	2 911	11 156	3 189	390 636
VP.061 - Volume exporté (ventes d'eau à d'autres services)		0	0		0	0	0	0	5 103
VP.059 - Volume eau potable produit	341 258	36 348	263 040	19 382	964 703	94 632	756 418	540 324	0
VP.060 - Volume importé (achats d'eau à d'autres services)	103 960	0			0	0	0		4 692 989
VP.062 - Volume prélevé	463 900	36 348	0		0	94 632			
Produits	744 899	62 258	464 030		696 814	193 728		914 276	5 498 167
Charges	767 734	72 471	546 990		797 865	227 976		989 336	5 772 792
Résultat avant impôt	-22 835	-10 214	-82 870		-101 051	-34 248		-75 059	-284 635
Résultat	-22 835	-10 214	-82 870		-101 051	-34 248		-75 059	-284 635

ANNEXE 2 : TABLEAUX RECAPITULATIFS PATRIMOINE EAU

PATRIMOINE EAU – TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Communes	Origine de la ressource	Livraison	Traitement	Stockage (m³)
Aix en Provence	Verdon	Société du Canal de Provence	6 stations de potabilisation : Saint Eutrope (500 L/s), Fontcouverte (200L/s), Puy du Roy (150L/s), Coutheron, La Mérindole et l'Arbois	29000 (St Eutrope)+6000 (Foncouverte) +8000(Puy du Roy)+4000(Bassin nord) +650(Coupeau)+250(Coutheron)+10(Abeille) +30(Hirst)+30(Gd St Jean)
Beaurecueil	Verdon + source	Société du Canal de Provence + source du Bayon	Station de filtration des Roubauds + station de traitement de la source du Bayon	50 (réservoir du Village)
Bouc Bel Air	Verdon + Durance	Société du Canal de Provence + Canal de Marseille	Station de filtration des terres Blanches (45L/s) + station de Chabal (usine des Giraudets Gardanne)	3000 (Terres Blanches) + 1000 (Terres Blanches bis) + 750 (Pin)
Cabries	Verdon + Durance	Société du Canal de Provence + Canal de Marseille	Station de filtration Les Bolles (65 m³/h) + Trébillane (160 m³/h)+ Collège Marie Mauron (10 m³/h) + l'Arbois (10 m³/h) + Côbre d'Or /Golf (24 m³/h) + réservoir du Verger (usine des Giraudets Gardanne)	1200 (Bolles)+ 500 + 1000 (Calas) + 200 (Verger) + 1200 (Labone)
Chateauneuf le rouge	Verdon	Société du Canal de Provence	Station de filtration de la Cardeline	500+250+250 (Réservoirs du Village)+ 150 (Cardeline)
Coudoux	Durance	Canal de Marseille	Station de filtration (9,74L/s pour Coudoux + 13,64L/s pour Fare les Oliviers)	800+300 (Bastide Neuve)+ 500 (réservoir haut)

facebook.com/ampmetropole

PATRIMOINE EAU – TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Communes	Origine de la ressource	Livraison	Traitement	Stockage (m³)
Eguilles	Verdon	Société du Canal de Provence	Station de filtration des Logiseons (180 m³/h)	4100 (Bellevue+Logiseons)
Fuveau	Verdon	Société du Canal de Provence	Station de traitement de la Foux (45L/s) + station de filtration de la ZAC St Charles (10L/s).	110 (Foux) + 1000 (Galère) + 150 + 280 (Gousto Soulet) + 500 +500 (Bellevue)+400 (La Barque) + 45 (ZAC)
Gardanne	Verdon + Durance	Société du Canal de Provence + Canal de Marseille	Ballons (38L/s) + Giraudets (droit 44,7L/s, capacité 80L/s)	1500 (Ribas) + 1500 (Malespine) + 1000 + 1000 (Biver) +1000 + 3000 (Plaine)
Gréasque	Verdon			
Jouques	Eau souterraine	Captage	Traconnade (2400 m³/j)	300 (Bédes) + 1500 (Campounal)
Lambesc	Verdon + eau souterraine	Société du Canal de Provence + Captage de Bertoire	Station de filtration de Bertoire (32L/s)	2000 + 400 (Bertoire)

PATRIMOINE EAU – TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Communes	Origine de la ressource	Livraison	Traitement	Stockage (m³)
Meyrargues	Verdon + eau souterraine	Société du Canal de Provence (secours) + Captage de la Source du Lion d'Or	Poste de stérilisation	500 + 500 (Les Arcs)
Meyreuil	Verdon	Société du Canal de Provence	Station de filtration du Ballon	Réservoir du Ballon + réservoir de Montaiguet
Mimet	Verdon			
Pennes Mirabeau	Durance	Commune partagée en 2 sections : au nord, réseau alimenté par l'usine des Giraudets SAEPOM), au sud réseau alimenté par MPM	Aucune	500 (Village) + 1000 (Barnouins) + 2000 (Rouit) + 2000 (La Tresque)
Pertuis	Durance + eau souterraine	Captage en Durance + Captage du Vidalet		
Peynier	Verdon	Société du Canal de Provence	Station de filtration « Village » + Station de filtration « Les Michels » (capacité 7L/s – dotation 16L/s)	1000 + 600 (Ste Croix) + 400 + 400 (La Blaque) + 200 + 400 (Les Michels)

PATRIMOINE EAU – TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Communes	Origine de la ressource	Livraison	Traitement	Stockage (m³)
Peyrolles	Eau souterraine	Captage Cinq Onces	Poste de stérilisation	1000 + 400 (Ste Anne)
Puy Ste Réparade	Verdon + eau souterraine	Société du Canal de Provence + Captage des Chéneriles	Station de filtration de St Canadet (5,3 m³/h) + Station de filtration des Taillades (10 m³/h) + station de filtration des Savoyants + station de filtration des Amajons + station de filtration de la Cride	375 + 375 (Taillades) + 500 (Cride)+ 100 (Danjaude) + 200 (St Canadet)
Puyloubier	Verdon + eau souterraine	Société du Canal de Provence + captages St Ser et Marquet	Station de traitement (8L/s)	400 (Marquets) + 1200 (Village)
Rognes	Eau souterraine + Verdon	Captage Saint Denis + Société Canal du Provence (secours)	Station de traitement du centre ville + station de filtration des Garrigues	300 (Foussa) + 400 (Fontanille)
Roque d'Anthéron	Eau souterraine + Durance	Captage de la Borde + captage du Vallon + Canal de Marseille	Station de filtration du Barcot + station de filtration de la Poste (8L/s)	700 (La Poste) +1500 + 400 (Guéridane) + 400 (Castellas)
Rousset	Verdon + eau souterraine	Société du Canal de Provence + captage du Bouaou	Station de filtration du Bouaou (dotation 18L/s _ capacité 20L/s)	150 (Bouaou) + 400 + 400 + 400 (Safre) + 250 + 250 (Sauvet)

PATRIMOINE EAU – TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Communes	Origine de la ressource	Livraison	Traitement	Stockage (m³)
Simiane Collongue	Verdon	Société du Canal de Provence	Station de filtration des Molx (15L/s)	1500 (Molx) +500 (Encouven) +200 (Ste Madeleine)
St Antonin /Bayon	Verdon	Société du Canal de Provence	Station de traitement située à Beaurecueil (4L/s)	200 (St Antonin) + 140 (Bouquet) + 150 (Maurelly)
St Cannat	Verdon	Société du Canal de Provence	Station de filtration du Clos du Roy + Station de filtration de La Pile (3,5L/s)	250 +250 (Puy) + 250 + 250 (Clos du Roy)
St Estève Janson	Eau souterraine	Captages		
St Marc Jaumegarde	Verdon	Société du Canal de Provence	Station de traitement par chloration	
St Paul lez Durance	Source	Captage de Font Reynaude	Réseau d'eau potable du CEA de Cadarache	150+ 150 (Bas service) +500 (Haut service)

PATRIMOINE EAU – TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Communes	Origine de la ressource	Livraison	Traitement	Stockage (m³)
Tholonet	Verdon	Société du Canal de Provence	Réseau d'eau potable d'Aix en Provence	100
Trets	Verdon	Société du Canal de Provence	Station de filtration de la Blaque	1200 (Ste Marie) + 900 (St Jean) + 150 (Bennets) + 100 (Kirbon)
Vauvenargues	Verdon + source	société du Canal de Provence + Captage du Grand Baou		200 (Adrets) + 200 (Village Haut)
Venelles	Verdon	Société du Canal de Provence	Station de filtration des Plaines (154,8 m³/h)	3000 (Venelles) + 200 (Venelles le Haut)
Ventabren	Durance	Canal de Marseille	Station de traitement des Cauvets	1000 (Cauvets) + (150 (Moulin) + 1000 (Plateau)
Vitrolles	Durance	Canal de Marseille	Alimentation en eau potable par le SAEPOM (usine des Giraudets) + usine des Barjavels en secours	6500 +6500 (Montvallon) + 500 (pompage bas) + 500 +500 +600 (pompage haut) +1000 (Plateau) +500 (Wabacol) + 3000 (Gde Garrigues)

ANNEXE 3 : FICHE ARS – QUALITE DES EAUX

UGE : 0009 A.E.P. VITROLLES

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest : AMP-PAYS D'AIX
Adr : CS 40856

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis préfectoral Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
		ACT								120

Indice consolidé /UGE

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Prod / Distri (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000032	VITROLLES	UDI	32479	79		83	
	Total			79		83	
	Taux de conformité			**100,0 %**		**100,0 %**	

(1) Population pour les UDI de Distri en m3/j pour les CAPMCA/TTP

UGE : 0021 A.E.P. LES-PENNES-MIRABEAU

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest : AMP-PAYS D'AIX
Adr : CS 40856

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis préfectoral Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
		ACT								120

Indice consolidé /UGE

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Prod / Distri (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000046	LES PENNES-MIRABEAU VILLE	UDI	10119	19		21	
013005833	PENNES MIRABEAU CADENEAUX	UDI	10119	20		22	
	Total			39		43	
	Taux de conformité			**100,0 %**		**100,0 %**	

(1) Population pour les UDI de Distri en m3/j pour les CAPMCA/TTP

facebook.com/ampmetropole

Indicateurs SP - Synthèse par UGE AEP seulement.rcp - Edition du 20 mars 2015

UGE : 0031 A.E.P. VENTABREN

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest : AMP PAYS D'AIX
Adr : CS 40888

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000155	VENTABREN PRISE D'EAU EN CANAL	ACT	1628	N	EC		25/10/2012			40 %
	Indice consolidé /UGE									48,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000166	STATION DE VENTABREN	TTP	1628	5		5	
013000168	RESEAU VENTABREN	UDI	4859	12		13	
	Total			17		18	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPIMCA/TTP

Indicateurs SP - Synthèse par UGE AEP seulement.rcp - Edition du 20 mars 2015

UGE : 0029 A.E.P. BOUC-BEL-AIR

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest : AMP PAYS D'AIX
Adr : CS 40888

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000148	TERRE BLANCHE	ACT	2465	N	EC	17/10/2011				20 %
	Indice consolidé /UGE									20,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000149	TERRE BLANCHE	TTP	2465	5		5	
013000151	BOUC-BEL-AIR VILLE	UDI	13604	23		25	
	Total			28		30	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPIMCA/TTP

UGE : 0047 A.E.P. FUVEAU

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement, en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : AMP PAYS D'AIX
Adr : CS 40666

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
0130003230	LA FOUX	ACT	1464	N	EC	17/10/2011				20 %
0130048868	CAP ZAC ST CHARLES	ACT	90		EC	17/10/2011				20 %
Indice consolidé /UGE										20,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	L.bélé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
0130003231	LA FOUX	TTP	1464	5		5	
0130048868	STATION TRAITEMENT ZAC ST CHARLES	TTP	90	2		2	
0130003232	FUVEAU	UDI	9663	17		19	
0130048853	ZAC ST CHARLES HAMEAU CHATEAU AI	UDI	400	3		3	
	Total			27		29	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPMDA/TTP

UGE : 0033 A.E.P. COUDOUX

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement, en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : AMP PAYS D'AIX
Adr : CS 40666

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
0130000171	COUDOUX /LA FARE	ACT	2200	N	EC		25/10/2017			40 %
Indice consolidé /UGE										40,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	L.bélé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
0130000172	STATION COUDOUX-LA FARE	TTP	2200	5		5	
0130000174	RESEAU COUDOUX	UDI	3352	10		11	
	Total			15		16	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPMDA/TTP

UGE : 0051 A.E.P. MEYRARGUES

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest : AMP-PAYS D'AIX
Adr : CS 40856

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code prélevt	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Déclo. Date	Avis. géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000255	LE LION D'OR	ACT	853	N	TE		25/11/2000		25/09/2003	60 %
	Indice consolidé /UGE									60,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000255	LE LION D'OR	TTP	853	3		3	
013000257	MEYRARGUES	UDI	3480	10		11	
	Total			13		14	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPI/MCA/TTP

Indicateurs SP_Synthese par UGE AEP seulement.rep - Edition du 20 mars 2018

UGE : 0049 A.E.P. LAMBESC

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest : AMP-PAYS D'AIX
Adr : CS 40856

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code prélevt	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Déclo. Date	Avis. géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000242	BERTOIRE	ACT	200	N	EC		14/05/2009			40 %
013000243	BERTOIRE SCP	ACT	1300	N	EC	17/10/2011				20 %
	Indice consolidé /UGE									22,7 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000245	BERTOIRE	TTP	1500	5		5	
013000246	LAMBESC	UDI	8445	17		19	
	Total			22		24	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPI/MCA/TTP

UGE : 0053 A.E.P. PEYROLLES

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement, en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest : AMP-PAYS D'AIX
Adr : CS 40848
13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
0130000551	LES TAILLONS ZALONI	ACT	900	O	TE	30/06/1995	09/09/2004		02/08/2005	80 %
	Indice consolidé l'UGE									80,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
0130003273	CINQ ÔNDES	TTP	900	3		3	
0130003273	PEYROLLES	UDI	4285	12		13	
	Total			15		16	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPHCA/TTP

Indicateurs SP_Synthese par UGE AEP seulement.rqp Edition du 20 mars 2018

UGE : 0052 A.E.P. PEYNIER

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement, en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest : AMP-PAYS D'AIX
Adr : CS 40848
13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
0130003261	CHEF-LIEU	ACT	660	N	EC	17/10/2011				20 %
0130003262	LES MICHELS	ACT	220	N	EC	17/10/2011				20 %
	Indice consolidé l'UGE									20,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitairé par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
0130003263	LES MICHELS	TTP	200	3		3	
0130003265	CHEF-LIEU	TTP	660	3		3	
0130003266	PEYNIER LES MICHELS	UDI	605	7	1	8	
0130003267	PEYNIER CHEF-LIEU	UDI	2470	10	1	11	
	Total			23	2	25	
	Taux de conformité			91,3 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPHCA/TTP

Indicateurs SP - Synthèse par UGE AEP indiquant un - Edition du 28 mars 2016

UGE : 0055 A.E.P. LE PUY-SAINTE-REPARADE

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2006 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dept : AMP PAYS D'AIX
Adr : CS 40803

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Parm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis protocole Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000282	CHENERILLES	ACT	161	N	EC		23/01/2008			40 %
013000284	LA CRIDE	ACT	156	N	EC	17/10/2011				20 %
013000285	SAINT CANADET SCP	ACT	60	N	EC	17/10/2011				20 %
013000286	LES DURANDS	ACT	15	N	EC	17/10/2011				20 %
013000287	LES ARNAJONS	ACT	19	N	EC	17/10/2011				20 %
013000288	LES TAILLADES	ACT	133	N	EC	17/10/2011				20 %
013000291	CAP CHATEAU LACOSTE	ACT	60	N	EC	17/10/2011				20 %
	Indice consolidé /UGE									**30,1 %**

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop. DEC (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000289	LES TAILLADES	TTP	133	2		3	
013000290	LA CRIDE	TTP	156	2		2	
013000291	LES ARNAJONS	TTP	19	3		3	
013000292	LES DURANDS	TTP	15	2		2	
013000293	SAINT CANADET	TTP	50	2		2	
013000298	CHENERILLES	TTP	161	3		3	
013000302	TTP CHATEAU LACOSTE	TTP	60	2		2	
013000294	PUY-STE-REPARADE VILLE	UDI	1544	12		15	
013000295	PUY-STE-REPARADE LES ARNAJONS	UDI	102	4	1	4	

Indicateurs SP - Synthèse par UGE AEP indiquant un - Edition du 28 mars 2016

UGE : 0054 A.E.P. PUYLOUBIER

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2006 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dept : AMP PAYS D'AIX
Adr : CS 40803

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Parm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis protocole Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000277	PUYLOUBIER SCP	ACT	250	N	EC	17/10/2011				20 %
	Indice consolidé /UGE									**20,0 %**

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop. DEC (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000278	PUYLOUBIER	TTP	350	7		7	
013000279	PUYLOUBIER	UDI	1 808	8		9	
	Total			**10**		**11**	
	Taux de conformité			**100,0 %**		**100,0 %**	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPTAGE/TTP

UGE : 0056 A.E.P. ROGNES

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dans AMP PAYS D'AIX
Ads CS 40668

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du ouvrage	Etat	Débit	Périmètre prot. Code	Etat proc. Code	Débit Date	Avis sanitaire Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000302	CHAPELLE SAINT-DENIS	ACT	600	O	TE		06/08/1999		02/10/2000	60 %
013000306	LES GARRIGUES	ACT	50	N	EC	17/10/2011				20 %
013000307	SECOURS SCP	ACT	0	N	EC	17/10/2011				20 %
	Indice consolidé /UGE									75,4 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Prop. Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000303	ROGNES	TTP	600	3		3	
013000305	LES GARRIGUES	TTP	50	2		2	
013000304	ROGNES	UDI	4562	11		12	
013000305	C.E.S. LES GARRIGUES	UDI	0	3		3	
	Total			19		20	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAP/MCA/TTP

013000296	PUY-STE-REPARADE LES DURANDS	UDI	51	6		6	
013000297	PUY-STE-REPARADE SAINT CANADET	UDI	51	6		6	
013000303	UDI CHATEAU LACOSTE	UDI	50	3		3	
	Total			48	1	49	
	Taux de conformité			97,9 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAP/MCA/TTP

UGE : 0058 A.E.P. ROUSSET

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest. AMP PAYS D'AIX
Adr. CS 40858

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Perm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit. Date	Avis géologue Date	Récép. Date	D.U.P. Date	Indice
013000022	ROUSSET	ACT	839	N	EC	17/10/2011				0 %
Indice consolidé/UGE										20,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Prop. Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000024	ROUSSET	TTP	839	4		6	
013000025	ROUSSET	UDI	3767	11		12	
013000027	ZI DE ROUSSET	UDI	419	9		10	
Total				20		28	
Taux de conformité				100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPIMCA/TTP

UGE : 0057 A.E.P. LA ROQUE D'ANTHERON

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest. AMP PAYS D'AIX
Adr. CS 40858

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Perm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit. Date	Avis géologue Date	Récép. Date	D.U.P. Date	Indice
013000012	LA BORDE	ACT	1147	O	TE		26/01/1998		17/12/2003	80 %
013000013	LE CASTELLAS	ACT	411	O	TE		11/02/1994		17/12/2003	80 %
013001023	ENTRÉE STATION LE BARCOT	ACT	3	N	EC		25/10/2012			40 %
Indice consolidé/UGE										79,9 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Prop. Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000015	LA BORDE	TTP	1147	5		5	
013000017	LE CASTELLAS	TTP	411	3		3	
013001024	STATION DU BARCOT	TTP	3	1		1	
013000016	LA ROQUE D'ANTHERON	UDI	4863	12		12	
013001025	LA ROQUE D'ANTHERON BARCOT	UDI	50	3		3	
Total				24		25	
Taux de conformité				100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPIMCA/TTP

UGE : 0068 A.E.P. BEAURECUEIL

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest AMP PAYS D'AIX
Adr CS 40068

13605 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000364	SCP BEAURECUEIL	ACT	90	N	EC	17/10/2011				20 %
013000336	LA CASCADE	ACT	76	Q	TE		15/10/1999		23/06/2004	80 %
Indice consolidé UGE										47,5 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop. Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000365	BEAURECUEIL	TTP	90	5		5	
013000644	LA CASCADE	TTP	76	1		1	
013000366	BEAURECUEIL	UDI	648	6		7	
Total				12		13	
Taux de conformité				100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPTAGE/TTP

UGE : 0061 A.E.P. VAUVENARGUES

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest AMP PAYS D'AIX
Adr CS 40068

13605 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000335	LE CHATEAU (SOURCE DU LAVOIR)	ACT	75	Q	TE		21/10/2008		05/05/2011	80 %
013000020	PRISE SCP	ACT	75	Q	TE				23/07/1977	80 %
Indice consolidé UGE										80,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop. Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000336	VAUVENARGUES	TTP	150	2		2	
013000337	VAUVENARGUES	UDI	600	7		8	
Total				9		10	
Taux de conformité				100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPTAGE/TTP

Total	78	2	82
Taux de conformité	97,4 %		100,0 %

(1) Population pour les UDI ou Débit (en m3/j) pour les CAP/MCA/TTP

Indicateurs SP : Synthèse par UGE AEP seulement.rep · Edition du 20 mars 2015

UGE : 0072 A.E.P. CABRIES

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 : Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest : AMP PAYS D'AIX
Aux : CS [illegible]

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code captage	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000383	CABRIES	ACT	600	N	EC	17/10/2011				20 %
013000384	CALAS	ACT	600	N	EC	17/10/2011				20 %
013000893	CAP MARIE MAURON	ACT	50	N	EC	17/10/2011				20 %
013001033	CAP PARC CLUB ARBOIS	ACT	100	N	EC	17/10/2011				20 %
013004652	CAP CABRE D'OR	ACT	105		EC	17/10/2011				20 %
	Indice consolidé /UGE									20,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000385	CABRIES	TTP	600	7	1	7	
013000386	CALAS	TTP	600	3		3	
013000895	TTP MARIE MAURON	TTP	50	2		2	
013001034	TTP PARC CLUB ARBOIS	TTP	100	2		2	
013004651	TTP CABRE D'OR	TTP	105	2		2	
013000387	CABRIES	UDI	3521	25	1	25	
013000388	CALAS	UDI	4580	12		13	
013000874	CABRIES MARIE MAURON	UDI	10	12		13	
013001025	CABRIES LOTISSEMENT LES VERGERS	UDI	105	4		4	
013001038	CABRIES PARC CLUB DE L'ARBOIS	UDI	10	2		2	
013004650	CABRE D'OR GOLF RESIDENCE	UDI	10	6		7	

UGE : 0044 A.E.P. CHATEAUNEUF-LE-ROUGE

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en œuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : AMP PAYS D'AIX
Adr : CS 40860
13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit Date	Avis géologue Code	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000015	CHATEAUNEUF-LE-ROUGE	ACT	536	N	EC	12/10/2011				20 %
Indice consolidé /UGE										20,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000217	CHATEAUNEUF-LE-ROUGE	TTP	536	3		3	
013000215	CHATEAUNEUF-LE-ROUGE	UDI	2575	9		10	
Total				12		13	
Taux de conformité				100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPTAGE/TTP

Indicateurs SP - Synthèse par UGE AEP assainissement.rqp - Edition du 29 mars 2018

UGE : 0075 A.E.P. EGUILLES

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en œuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : AMP PAYS D'AIX
Adr : CS 40860
13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000400	EGUILLES	ACT	1600	N	EC	17/10/2011				20 %
Indice consolidé /UGE										20,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000401	EGUILLES	TTP	1600	5		5	
013000402	EGUILLES	UDI	7564	15		17	
Total				20		22	
Taux de conformité				100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPTAGE/TTP

Indicateurs SP - Synthèse par UGE AEP tendement.rep - Edition du 20 mars 2015

UGE : 0096 A.E.P. JOUQUES

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest. AMP-PAYS D'AIX
Adr. CS 40868

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Déb	Perm. protect. Code	Etat proc. Code	Déb. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000526	TRACONNADE	ACT	483	N	TE		23/04/1996		01/07/2003	80 %
	Indice consolidé /UGE									**80,0 %**

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Déb (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000529	TRACONNADE	TTP	483	3		3	
013000532	JOUQUES	UDI	4007	11		12	
	Total			**14**		**15**	
	Taux de conformité			**100,0 %**		**100,0 %**	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CARINCA/TTP

Indicateurs SP - Synthèse par UGE AEP tendement.rep - Edition du 20 mars 2015

UGE : 0059 A.E.P. SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest. AMP-PAYS D'AIX
Adr. CS 40868

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Déb	Perm. protect. Code	Etat proc. Code	Déb. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000326	SCP BEAUREGUEIL (ST-A.)	ACT	87	N	EC	1/10/2011				20 %
	Indice consolidé /UGE									**20,0 %**

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Déb (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000329	SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON	TTP	87	2		2	
013000130	SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON	UDI	135	3		3	
	Total			**5**		**5**	
	Taux de conformité			**100,0 %**		**100,0 %**	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CARINCA/TTP

UGE : 0100 A.E.P. SAINT-MARC-JAUMEGARDE

OBJET Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest AMP-PAYS D'AIX
Adr CS 40848
13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Param protect Code	Etat proc Code	Delib Date	Avis géologue Date	Recep Date	D.U.P Date	Indice
0130005B6	PRISE SCP	ACT	400	D	TE				23/07/1973	80 %
	Indice consolidé UGE									80,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
0130005B7	PLATEAU DE LA KEYRIE	TTP	400	3		3	
0130005D5	SAINT-MARC-JAUMEGARDE	UDI	1600	7		8	
	Total			10		11	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPI/MCA/TTP

Indicateurs SP_ Synthèse par UGE AEP seulement.rep - Edition du 20 mars 2018

UGE : 0098 A.E.P. SAINT-CANNAT

OBJET Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest AMP-PAYS D'AIX
Adr CS 40848
13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Param protect Code	Etat proc Code	Delib Date	Avis géologue Date	Recep Date	D.U.P Date	Indice
0130006B1	ENTREE STATION ZONE ARTISANALE	ACT	50	N	EC	17/10/2011				20 %
0130013B6	CANAL DE PROVENCE	ACT	685	N	EC	17/10/2011				20 %
	Indice consolidé UGE									20,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
0130005B2	SAINT-CANNAT	TTP	685	3		3	
0130006B2	STATION DE LA ZONE ARTISANALE	TTP	50	2		2	
0130002B3	SAINT-CANNAT	UDI	4730	12		13	
0130006B3	SAINT-CANNAT ZONE ARTISANALE	UDI	827	6		7	
	Total			23		25	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPI/MCA/TTP

Indicateurs SP_ Synthèse par UGE AEP seulement.rep - Edition du 28 mars 2018

UGE : 0102 A.E.P. MEYREUIL

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : AMP PAYS D'AIX
Adr : CS 40869

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000531	BALLON	ACT	1427	N	EC	17/10/2011				20 %
Indice consolidé /UGE										20,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000532	BALLON	TTP	1427	5		5	
013000507	MEYREUIL	UDI	5008	12		14	
Total				17		19	
Taux de conformité				100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPAMCA/TTP

Indicateurs SP_ Synthèse par UGE AEP seulement.rep - Edition du 28 mars 2018

UGE : 0101 A.E.P. THOLONET

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : AMP PAYS D'AIX
Adr : CS 40869

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
		ACT								[illegible]
Indice consolidé /UGE										

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000506	THOLONET	UDI	2232	9		10	
Total				9		10	
Taux de conformité				100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPAMCA/TTP

UGE : 0120 AEP USINE GIRAUDETS GARDANNE

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 26 avril 2008 - Mise en œuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest : AMP-PAYS D'AIX
Adr : CS 40950
13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit Date	Arrêté déclaratif Date	Récép. Date	D.U.P. Date	Indice
013000624	LES GIRAUDETS GARDANNE	ACT	3000	N	EC		25/10/2012			40 %
	Indice consolidé /UGE									**40,0 %**

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop. / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000625	GIRAUDETS GARDANNE	TTP	3000	6		6	
	Total			6		6	
	Taux de conformité			**100,0 %**		**100,0 %**	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPTAGE/TTP

Indicateurs SP - Synthèse par UGE AEP assainissement.rpt - Edition du 29 mars 2018

UGE : 0109 A.E.P. TRETS

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 26 avril 2008 - Mise en œuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest : AMP-PAYS D'AIX
Adr : CS 40950
13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit Date	Arrêté déclaratif Date	Récép. Date	D.U.P. Date	Indice
013000538	CAP LES BLAQUES	ACT	2148	N	EC	17/10/2011				20 %
	Indice consolidé /UGE									**20,0 %**

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop. / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000539	LES BLAQUES	TTP	2148	5		5	
013000923	TRETS	UDI	10136	19		21	
	Total			24		26	
	Taux de conformité			**100,0 %**		**100,0 %**	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPTAGE/TTP

Indicateurs SP - Synthèse par UGE AEP ordonnant.rcp - Edition du 30 mars 2015

UGE : 0001 A.E.P. AIX-EN-PROVENCE

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest. AMP PAYS D'AIX
Adr. CS 40868

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Perm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit Date	Aire géologique Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000563	SAINT-EUTROPE	ACT	27000	N	EC	17/10/2011				20 %
013000564	PUY DU ROI	ACT	3500	N	EC	17/10/2011				20 %
013000565	FONT-COUVERTE	ACT	2500	N	EC	17/10/2011				20 %
013000609	MERINDOLE	ACT	10	N	EC	17/10/2011				20 %
013000610	COUTERON	ACT	60	N	EC	17/10/2011				20 %
	Indice consolidé AIGE									20,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop. Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000566	SAINT-EUTROPE	TTP	27000	24		24	
013000567	PUY DU ROI	TTP	3500	6		6	
013000568	FONT-COUVERTE	TTP	2500	5		5	
013000613	MERINDOLE	TTP	10	2		2	
013000614	COUTERON	TTP	60	2		2	
013000616	GARE TGV	TTP	90	2		2	
013000508	AIX-EN-PROVENCE NORD	UDI	13299	23		26	
013000509	AIX-EN-PROVENCE SUD	UDI	9496	18		20	
013000510	AIX-EN-PROVENCE CENTRE	UDI	102583	151		159	
013000617	AIX-MERINDOLE	UDI	100	3		4	
013000618	AIX-COUTERON	UDI	300	4		5	

Indicateurs SP - Synthèse par UGE AEP ordonnant.rcp - Edition du 30 mars 2015

UGE : 0081 A.E.P. GARDANNE

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest. AMP PAYS D'AIX
Adr. CS 40868

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Perm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit Date	Aire géologique Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000426	LA CAMBRETTE	ACT	2500	N	EC	17/10/2011				20 %
	Indice consolidé AIGE									20,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop. Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000427	LE BALLON	TTP	2500	5		5	
013000428	GARDANNE OUEST	UDI	8361	16		16	
013000429	GARDANNE EST	UDI	12542	23		25	
	Total			44		46	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3 pour les CAPAUCAT TP

UGE : 0095 A.E.P. SAINT-ESTEVE-JANSON

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

Dest : AMP PAYS D'AIX
Adr : CS 40868

13626 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm protect. -Décl.	Etat proc. Date	Déb. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
01300Q585	VALLON DE L'ESCALE	ACT	60	N	TE		12/06/1984		30/12/1991	60 %
01300S644	SAINT VALENTIN	ACT	60	O	TC				19/12/2012	80 %
	Indice consolidé /UGE									70,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop./Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
01300Q684	SAINT ESTEVE JANSON	TTP	120	2		2	
01300C501	SAINT-ESTEVE-JANSON	UDI	342	3		3	
	Total			5		5	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAP/MCA/TTP

01300Q877	GARE TGV	UDI	0	0		8	1
	Total			249		263	1
	Taux de conformité			100,0 %		99,6 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAP/MCA/TTP

Indicateurs SP - Synthèse par UGE ACP intégrant.rpg - Calculé au : 20 juin 2018

UGE : 0097 A.E.P. SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : AMP PAYS D'AIX
Adr : CS 46888

13836 AIX EN PCE CEDEX 1

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Param. protect. Code	Etat proc. Code	Débit Date	Avis pratique Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
013000590	FONT REYNAUDE	ACT	75	N	TE	14/12/2000	1/01/2001		12/11/2002	60 %
	Indice consolidé EIGE									60,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
013000503	SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE	UDI	898	8		9	
013001630	SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE ZONE INDUS	UDI	96	3		3	
	Total			11		12	
	Taux de conformité			100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAPMCA/TTP

ANNEXE 4 : ELEMENTS FINANCIERS REGIES

Régie d'Aix en Provence :

Compétence Eau :

6.3 Les données budgétaires et endettement

	Dépenses	Recettes
	Section Exploitation	
Réalisations	13 023 597,15 €	14 563 588,88 €
	Section Investissement	
Réalisations	7 635 152,19 €	8 500 748,05 €
	Résultat Global de clôture l'exercice	
	Dépenses	Recettes
	20 687 905,97 €	23 864 336,93 €
	Excédent Global de Clôture	3 176 430,96 €

Section Exploitation	Dépenses (2)	Recettes (1)
Opérations Réelles	10 668 774,91 €	14 563 588,88 €
Opérations Rattachées	0 €	0,00 €
Opérations d'Ordres	2 354 822,24 €	0,00 €
Sous/Total	13 023 597,15 €	14 563 588,88 €
Epargne Brute (3)=(1)-(2)		3 894 813,97 €

Capital restant dû au 31/12/2017 (4)	**15 338 417,16 €**
Capacité de désendettement = 4/3	**3,94 années**

7.2.12 P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité

Définition : Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service
Dimension développement durable : Gestion financière et patrimoniale : anticipation de la charge reportée sur les usagers futurs
Mode de calcul : Encours total de la dette contractée par la collectivité pour financer le service d'eau potable (distribution, transfert et/ou production) divisé par l'épargne brute annuelle

Durée d'extinction de la dette : 3,94 années

Régie d'Aix en Provence :

Compétence Assainissement

4.2 Les données budgétaires et endettement

	Dépenses	Recettes
	Section Exploitation	
Réalisations	12 090 016,03 €	13 633 858,73 €
	Section Investissement	
Réalisations	7 302 495,27 €	8 412 580,54 €
	Résultat Global de clôture l'exercice	
	Dépenses	**Recettes**
	19 449 621,52 €	22 671 439,27 €
	Excédent Global de Clôture	**3 221 817,75 €**

Section Exploitation	Dépenses (2)	Recettes (1)
Opérations Réelles	8 556909,27 €	13 426 158,73 €
Opérations Rattachées	0 €	0,00€
Opérations d'ordre	3 533 106,76 €	207 700,00 €
Sous/Total	12 090 016,03 €	13 633 858,73 €
Epargne Brute (3)=(1)-(2)		4 4 869 249,46 €

Capital restant dû au 31/12/2015 (4)	36 133 975,34€
Capacité de désendettement = 4/3	7,42 années

5.2.13 P256.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité

Définition : Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'assainissement collectif si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service
Dimension développement durable: Gestion financière et patrimoniale : anticipation de la charge reportée sur les usagers futurs
Mode de calcul : Encours total de la dette contractée par la collectivité pour financer le service d'assainissement collectif (collecte, transport et/ou épuration) divisé par l'épargne brute annuelle

Durée d'extinction de la dette : 7,42 années

Régie de Gardanne :

Compétence Eau :

2.5 Recette d'exploitation du service d'eau potable

Au compte administratif 2017 les recettes d'exploitation s'établissent comme suit :

Nature de la recette d'exploitation	2016	2017	variation
Total recettes de vente d'eau aux abonnés (y compris redevance pollution)	1 558 355 €	1 669 048 €	+ 7.10 %
Total recettes vente d'eau en gros	NC €	NC €	%
Total autre recette facturé aux abonnés (1)	61 591€	139 437 €	+ 126.39 %
Contribution du budget général (2)	NC €	NC €	%
Autres recettes	388 179 €	379 297 €	-2.29 %
Total recette d'exploitation	2 008 125 €	2 187 781€	+8.95 %

(1) création de branchements, fermeture de vanne, etc ....
(2) autorisé uniquement pour les communes de moins de 3000 habitants

3.8) Durée d'extinction de la dette (P153.2)

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité au 31/12/2017 contractée pour financer les installations et le bilan d'exploitation visé au compte administratif 2017 (résultat de l'exercice + dotations aux amortissements).

Indicateur P153.2 = 0 ans.

2.5 Recette d'exploitation du service d'assainissement collectif

Au compte administratif 2017. les recettes d'exploitation s'établissent comme suit :

Nature de la recette d'exploitation	2016	2017	variation
Total recette perçue auprès aux abonnés via la facture d'eau (redevance AC+ MDR)	1 189 981 €	1 239 693€	+ 4.18%
Contributions d'autres services	NC €	NC €	NC %
Total autre recette facturé aux abonnés (1) (PRE/trvx)	180 802 €	88 230€	- 51.20%
Contribution du budget général (2)	NC €	NC €	NC %
Contributions au titre des eaux pluviales	NC €	NC €	NC %
Total recette d'exploitation	NC €	NC €	NC %
Prime pour épuration de l'agence de l'eau	153 539 €	213 697€	+ 39.18%
Autres recettes (Produits annexes. financiers. amortissements subventions)	126 514 €	134 791€	+ 6.54%
TOTAL	1 650 836 €	1 676 411€	+ 1.55%

(1) création de branchements.
(2) autorisé uniquement pour les communes de moins de 3000 habitants

3.10) Durée d'extinction de la dette de la collectivité

Il s'agit de la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'assainissement collectif si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.

$$\text{Indicateur P256.2} = \frac{\text{Montant du capital restant dû au 31 décembre N au titre des emprunts contractés}}{\text{Résultat de la section de fonctionnement pour l'année N} - \text{Dotation amortissements}} = \ldots 0 \ldots\ldots \text{ans}$$

Régie de Venelles

Compétence Eau :

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE DE L'EAU POTABLE - EXERCICE 2017

Libellé	Investissement		Exploitation		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		43 036,62		742 296,62	0,00	785 333,24
Opérations de l'exercice	425 077,43	402 067,08	969 786,36	1 104 774,23	1 394 863,79	1 506 841,31
TOTAUX	425 077,43	445 103,70	969 786,36	1 847 070,85	1 394 863,79	2 292 174,55
Résultats de clôture		**20 026,27**		**877 284,49**		**897 310,76**
Restes à réaliser	204 797,09				204 797,09	0,00
TOTAUX CUMULES	629 874,52	445 103,70	969 786,36	1 847 070,85	1 599 660,88	2 292 174,55
RESULTATS DEFINITIFS		-184 770,82		877 284,49		**692 513,67**

Résultat d'exploitation de l'exercice = 134 987,87 €
Résultat d'investissement de l'exercice = -23 010,35
sultat global de l'exercice en cours (exploitation et investissement) = 111 977,52 €

4.3 - TABLEAU D'EXTINCTION DE LA DETTE PAR EXERCICE ANNUEL

Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2017	392 467,40 €	24 349,37 €	18 358,27 €	42 707,64 €	368 118,03 €
2018	368 118,03 €	25 521,36 €	17 186,28 €	42 707,64 €	342 596,67 €
2019	342 596,67 €	26 750,53 €	15 957,11 €	42 707,64 €	315 846,14 €
2020	315 846,14 €	28 039,73 €	14 667,91 €	42 707,64 €	287 806,41 €
2021	287 806,41 €	29 391,91 €	13 315,73 €	42 707,64 €	258 414,50 €
2022	258 414,50 €	30 810,14 €	11 897,50 €	42 707,64 €	227 604,36 €
2023	227 604,36 €	32 297,76 €	10 409,88 €	42 707,64 €	195 306,60 €
2024	195 306,60 €	33 858,14 €	8 849,50 €	42 707,64 €	161 448,46 €
2025	161 448,46 €	35 494,88 €	7 212,76 €	42 707,64 €	125 953,58 €
2026	125 953,58 €	37 211,78 €	5 495,86 €	42 707,64 €	88 741,80 €
2027	88 741,80 €	39 012,81 €	3 694,83 €	42 707,64 €	49 728,99 €
2028	49 728,99 €	40 902,07 €	1 805,57 €	42 707,64 €	8 826,92 €
2029	8 826,92 €	8 826,92 €	249,00 €	9 075,92 €	0,00 €
total		415 699,26 €	148 575,98 €	564 275,24 €	

Compétence Assainissement

Libellé	Investissement		Exploitation		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		203 874,48		1 280 360,55	0,00	1 484 235,03
Opérations de l'exercice	405 415,73	332 435,03	775 398,11	904 580,39	1 180 813,84	1 237 015,42
TOTAUX	405 415,73	536 309,51	775 398,11	2 184 940,94	1 180 813,84	2 721 250,45
Résultats de clôture		**130 893,78**		**1 409 542,83**		**1 540 436,61**
Restes à réaliser	430 849,13				430 849,13	430 849,13
TOTAUX CUMULES	836 264,86	536 309,51	775 398,11	2 184 940,94	1 611 663,07	2 721 250,45
RESULTATS DEFINITIFS		-299 955,35		1 409 542,83		**1 109 587,38**

Résultat d'exploitation de l'exercice = 129 182,28 €
Résultat d'investissement de l'exercice = -72 980,70
sultat global de l'exercice en cours (exploitation + investissement) = 56 201,58 €

4.3 TABLEAU DU PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2016	636 565,43 €	65 630,23 €	15 126,13 €	80 756,36 €	570 935,20 €
2017	570 935,20 €	66 489,09 €	14 267,28 €	80 756,37 €	504 446,11 €
2018	504 446,11 €	67 380,46 €	13 375,90 €	80 756,36 €	437 065,65 €
2019	437 065,65 €	68 305,57 €	12 450,79 €	80 756,36 €	368 760,08 €
2020	368 760,08 €	69 265,69 €	11 490,67 €	80 756,36 €	299 494,39 €
2021	299 494,39 €	40 204,16 €	10 494,20 €	50 698,36 €	259 290,23 €
2022	259 290,23 €	28 356,35 €	9 460,01 €	37 816,36 €	230 933,88 €
2023	230 933,88 €	29 429,69 €	8 386,67 €	37 816,36 €	201 504,19 €
2024	201 504,19 €	30 543,64 €	7 272,72 €	37 816,36 €	170 960,55 €
2025	170 960,55 €	31 699,76 €	6 116,60 €	37 816,36 €	139 260,79 €
2026	139 260,79 €	32 899,65 €	4 916,71 €	37 816,36 €	106 361,14 €
2027	106 361,14 €	34 144,95 €	3 671,41 €	37 816,36 €	72 216,19 €
2028	72 216,19 €	35 437,40 €	2 378,96 €	37 816,36 €	36 778,79 €
2029	36 778,79 €	36 778,79 €	1 037,57 €	37 816,36 €	0,00 €
total		636 565,43 €	120 445,62 €	757 011,05 €	

ANNEXE 5 : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS ASSAINISSEMENT DU TERRITOIRE

Données Assainissement

		Aix-en-Provence	Beaurecueil	Bouc Bel Air	Coudoux	Eguilles	Fuveau	Gardanne
D.202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte	u	43	0	0	0	1	0	
D204.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (facture INSEE)	€	1,402	1,68	1,67	1,08	2,18	1,75	1,24
P154.0 Taux d'impayés facture d'eau	%	0,83%	1,45%	0,92%	1,67%	0,50%	3,81%	3,60%
D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tMS	2294,45	2	275	166	113,3	141	385
P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	95,30%	100,00%	100,00%	100,00%		100,00%	
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées	/120	100	85	82	80	29	63	65
P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	%	100,00%	100,00%		100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
P207.0 - Montants des actions de solidarité	€/m³	0,004	0	0	0	0	0	0,00238
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	u/1000ab	0,1				0		0
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	u/100km	2,5	0	1,26	11,46	3,6	9,52	20,14
P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées	%	0,91%	0,00%	0,43%	0,00%	0,03%	0,34%	0,26%
P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	%	99,68%	100,00%			100,00%	100,00%	97,00%
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	/120	80	90	100	100	90	100	90
P258.1 - Taux de réclamations	u/1000ab	2,91	0	0,23	0	0,88	0	
VP.056 - Nombre d'abonnés	u	17525	60	4418	1316	2280	2231	6133
VP.077 - Linéaire de réseau (hors branchements) tab connaissance générale	km	410	4	77	18	71	30	79,4
Produits	€		28990	872094	61630	536664	494634	
Charges	€		42769	760821	80269	600479	495226	
Résultat avant impôt	€		-13779	111273	-18639	-63814	-592	
Résultat	€		-13779	78441	-18639	-63815	-592	

facebook.com/ampmetropole

Données Assainissement

	Jouques	La Roque d'Anthéron	Lambesc	Le Puy Sainte Réparade	Le Tholonet	Les Pennes Mirabeau	Meyrargues	Meyreuil
D.202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte		0	0	0	0	0	0	0
D204.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (facture INSEE)	2,089	1,4	1,4	1,68	1,82	1,52	1,52	1,97
P154.0 Taux d'impayés facture d'eau	2,41%	3,91%	2,25%	1,36%	0,54%	1,84%	3,38%	0,79%
D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	38,6	86	103	0			31	48,5
P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	85,00%	100,00%	100,00%	100,00%		100,00%	100,00%	86,00%
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées	31	82	81	92	29	81	82	30
P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%			100,00%	100,00%
P207.0 - Montants des actions de solidarité	0,0012	0	0	0	0	0	0	0
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0				0			0
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	7,2	23,39	19,57	27,06	19,16	8,33	9,15	
P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées		0,59%	0,47%	0,29%	0,22%	0,34%	0,51%	
P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%			100,00%	70,60%
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	60	100	100	100	30	100	100	0
P258.1 - Taux de réclamations	3,61	0	0	0	7,86	0	0	3,8
VP.056 - Nombre d'abonnés	1109	1756	2582	1253	522	6226	787	1582
VP.077 - Linéaire de réseau (hors branchements) tab connaissance générale	13,69	34,78	40,67	18,35	10	107,56	9,55	36,1
Produits	312800	450704	419704	278039	150519	1360195	120293	204430
Charges	221320	485376	531808	409531	181546	1533740	162684	412590
Résultat avant impôt	91280	-34672	-112104	-131491	-21027	-173575	-42390	-208150
Résultat	60850	-34672	-112104	-131491	-31027	-173575	-42390	-208150

facebook.com/ampmetropole

Données Assainissement

	Peynier	Peyrolles en Provence	Puyloubier	Rognes	Rousset	Saint Cannat	Trets	Vauvenargues
D.202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte	0	0	0	0	0		0	0
D204.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (facture INSEE)	1,46	1,78	1,63	1,78	2,14	1,381	1,56	1,65
P154.0 Taux d'impayés facture d'eau	1,50%	7,78%	3,47%	1,34%	1,34%	0,70%		2,33%
D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	21	69	6	5,2		0	130	0
P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%		100,00%	100,00%
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées	82	82	84	83	83	85	70	84
P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%		100,00%	100,00%	0,00%
P207.0 - Montants des actions de solidarité	0	0	0	0	0	0,0001	0	0
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers						0		
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	21,92	15,91	42,85	10,58	10,58		0	85,45
P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées	0,00%	0,64%	0,00%	0,76%	0,76%		0,27%	0,00%
P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100,00%	92,00%	0,00%				87,00%	100,00%
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100	100	100	70	90	90
P258.1 - Taux de réclamations	1,08	0	0	0	0	4,2	0	0
VP.056 - Nombre d'abonnés	945	1414	594	1317	1317	1428	4012	184
VP.077 - Linéaire de réseau (hors branchements) tab connaissance générale	18,06	24,44	9	9,4	27,55	19,3	51	3,5
Produits	138885	313206	108312	757341	757341	238140	298464	28907
Charges	209077	362365	125412	773131	773131	262980	354537	38390
Résultat avant impôt	-70193	-49159	-17100	-15791	-15791	-24830	-56073	-9482
Résultat	-70193	-49159	-17100	-15791	-15791	-24830	-56073	-9482

facebook.com/ampmetropole

Données Assainissement

	Venelles	Ventabren	Vitrolles
D.202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte		0	53
D204.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (facture INSEE)	1,63	0,89	1,16
P154.0 Taux d'impayés facture d'eau	2,50%	1,73%	
D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	110,91	166	810
P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,40%	100,00%	
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées		81	30
P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	100,00%	100,00%	100,00%
P207.0 - Montants des actions de solidarité		0	
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0		
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	16	7,34	5,59
P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées	2,60%	0,34%	
P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100,00%	0,00%	96,18%
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées		100	110
P258.1 - Taux de réclamations	1,6	0	0
VP.056 - Nombre d'abonnés	2992	1379	7962
VP.077 - Linéaire de réseau (hors branchements) tab connaissance générale	42,68	26,74	143,038
Produits		72914	2843900
Charges		75373	2727400
Résultat avant impôt		-2459	96500
Résultat		-2459	64600

facebook.com/ampmetropole

ANNEXE 6 : TABLEAUX RECAPITULATIF PATRIMOINE **ASSAINISSEMENT**

Connaissances générales
ASSAINISSEMENT

Communes	Traitement	Procédé	Exutoire
Aix en Provence	Pioline (150 000 EH) + STEP OUEST (30 000 EH)	Boues activées	Arc
Beaurecueil	STEP 500 EH	Lit bactérien forte charge	Ruisseau Brancai (Arc)
Bouc bel air	STEP commune avec Simiane (20 000 EH)	Boues activees	Grand Valat (Arc)
Cabries	STEP Lagremeuse (8 000 EH) + STEP Arbois (150 EH)	Boues activées	Grand Valat (Arc)
Chateauneuf le rouge	STEP village 2 800 EH et STEP gavotte 1 000 EH	Disques biologiques et filtres plantés de roseaux	Arc
Coudoux	STEP commune avec Ventabren (8 000 EH) et Velaux	Boues activées	Arc
Eguilles	STEP 8700 EH	Boues activées	Arc
Fuveau	STEP commune avec Gréasque (Syndicat de Rives Hautes – 12 000 EH). STEP La Barque (1 000 EH)	boues activées + Lit bactérien	Arc
Gardanne	STEP 50 000 EH	Boues activées	La Luynes
Gréasque	STEP commune avec Fuveau (Syndicat de Rives Hautes) – 12 000 EH	cf Fuveau	cf Fuveau
Jouques	STEP 4 000 EH	Boues activées	le Réal (Durance)
Lambesc	13 500 EH	Boues activées	Le Bourely (Touloubre)
Meyrargues	STEP 4 000 EH	Boues activees	Durance
Meyreuil	4 000 EH (village) +STEP 1 000 EH (Canet)	Boues activées	Arc
Mimet	Pas de STEP. Effluents traités par Gardanne		
Pennes Mirabeau	Pas de STEP. Effluents traités par Vitrolles et STEP de Marseille		
Pertuis	STEP 32 000	Boues activées	Durance
Peynier	STEP 3000 EH (Village) + 300 EH (Hameau des Michels)	Boues activées + Décantation digestion anaérobie	Arc
Peyrolles	STEP 6 000 EH	Boues activées	Durance
Puy Ste Réparade	STEP 5600 EH (Village) + 250 EH (St Canadet)	Boues activées + lit bactérien/filtration	Durance
Puyloubier	STEP 1 500 EH	Lit bactérien	Arc
Rognes	STEP village 1 440 + 1 600 EH existantes vétustes bientôt remplacées par nouvelle STEP (programme 2017/2018)	Boues activées + lagunage aéré	Durance
Roque d'Anthéron	STEP 12 000 EH	Boues activees	Durance

Connaissances générales
ASSAINISSEMENT

Communes	Traitement	Procédé	Exutoire
Rousset	STEP 12000 EH + STEP industrielle	Filtration par membrane	Arc
Simiane Collongue	STEP commune avec Bouc Bel Air (20 000 EH)	cf. Bouc-Bel-Air	cf. Bouc-Bel-Air
St Antonin /Bayon	Pas de réseau ni STEP. En cours de constitution : réseau village centre et traitement par STEP de la maison Saint victoire		Le Bayon (Arc)
St Cannat	STEP 5 000 EH	Boues activées	La Touloubre
St Estève Janson	STEP 750 EH	Filtres Plantés de Roseaux	Durance
St Marc Jaumegarde	STEP 180 EH (Bonfillons)	Filtres Plantés de Roseaux	L'Infernet (Arc)
St Paul les Durance	STEP 1300 EH (réhabilitée récemment)	Lagunage	Durance
Tholonet (Le)	Pas de STEP. Effluents traités par Aix en Provence	cf Aix	cf Aix
Trets	STEP 14 000 EH	Boues activées	Arc
Vauvenargues	STEP 600 EH	Filtres Plantés de Roseaux	La Cause (Arc)
Venelles	STEP 9500 EH (Sud)+ STEP 1000 EH (Nord : en prévision de renouvellement)	boues activees +Lit bacterien	Durance + Touloubre
Ventabren	STEP commune avec Coudoux (8 000 EH) et Velaux	cf Coudoux	cf Coudoux
Vitrolles	STEP 120 000 EH – traite les Pennes Mirabeau également	Boues activées	La Cadière

ANNEXE 7 : BILAN PAR COMMUNE DES CONTROLES DU SPANC

DEMANDES A L'ORIGINE DU DEPOT DE DOSSIER DE CONCEPTION AU SPANC

	Permis de construire relatifs à construction neuve	Permis de construire relatifs à construction existante	Demandes de réhabilitation (dossiers déposés hors demande d'urbanisme)	TOTAL
AIX EN PROVENCE	18	5	52	75
BEAURECUEIL	1	2	2	5
BOUC BEL AIR	4	1	2	7
CABRIES	27	5	13	45
CHATEAUNEUF LE ROUGE	5		2	7
COUDOUX				
EGUILLES	6	3	5	14
FUVEAU	4	4	9	17
GARDANNE	3	1	3	7
GRÉASQUE	1	1	1	3
JOUQUES	3	1	9	13
LAMBESC	3	3	6	12
MEYRARGUES	19	6	4	29
MEYREUIL		3	4	7
MIMET	14	1	7	22
LES PENNES MIRABEAU	1	6	7	14
PERTUIS	2	4	6	12
PEYNIER	2	3	5	10
PEYROLLES EN PROVENCE			2	2
PUYLOUBIER		2	2	4
LE PUY SAINTE RÉPARADE	8	3	8	19
ROGNES	1	7	10	18
LA ROQUE D'ANTHÉRON	2		2	4
ROUSSET	2	3	7	12
SAINT ANTONIN SUR BAYON		1	1	2
SAINT CANNAT	13	8	7	28
SAINT ESTEVE JANSON				
SAINT MARC JAUMEGARDE	1	3	1	5
SAINT PAUL LEZ DURANCE				
SIMIANE COLLONGUE		2	5	7
LE THOLONET	1	5	6	12
TRETS	1	3	14	18
VAUVENARGUES	3	3		6
VENELLES	10		2	12
VENTABREN	2	3		5
VITROLLES	3			3
Total	160	92	204	456

CONTRÔLES DES INSTALLATIONS EXISTANTES : BILAN QUANTITATIF

	Diagnostic de bon fonctionnement	Diagnostic préalable à une vente	Diagnostic relatif à une demande d'urbanisme	TOTAL
AIX EN PROVENCE	108	163	1	272
BEAURECUEIL		4	2	6
BOUC BEL AIR	42	8		50
CABRIES	508	6		514
CHATEAUNEUF LE ROUGE		10		10
COUDOUX		4		4
EGUILLES		34	1	35
FUVEAU	2	55	2	59
GARDANNE	3	16		19
GRÉASQUE	1	9		10
JOUQUES		20	1	21
LAMBESC	2	25	1	28
MEYRARGUES	11	4	3	18
MEYREUIL		17	1	18
MIMET		23		23
LES PENNES MIRABEAU		30	2	32
PERTUIS		22		22
PEYNIER	244	13		257
PEYROLLES EN PROVENCE	8	6		14
PUYLOUBIER				
LE PUY SAINTE RÉPARADE	2	17		19
ROGNES		36	2	38
LA ROQUE D'ANTHÉRON		8		8
ROUSSET		8		8
SAINT ANTONIN SUR BAYON		2		2
SAINT CANNAT	3	19	3	25
SAINT ESTEVE JANSON		1		1
SAINT MARC JAUMEGARDE		7		7
SAINT PAUL LEZ DURANCE				
SIMIANE COLLONGUE	2	9		11
LE THOLONET		12	1	13
TRETS		37	2	39
VAUVENARGUES		7		7
VENELLES	1	3		4
VENTABREN		21	1	22
VITROLLES		4		4
TOTAL	937	660	23	1620

CONTROLE DES INSTALLATIONS EXISTANTES : BILAN QUALITATIF

Commune	Absence d'installation		Risque sanitaire avec obligation de travaux dans un délai de 4 ans		Non-conforme sans danger pour la sécurité des personnes		Défauts d'entretien et d'usure		Bon fonctionnement		Totaux
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
AIX EN PROVENCE	8	3,04%	19	7,22%	142	53,99%	14	5,32%	80	30,42%	263
BEAURECUEIL			1	16,67%	2	33,33%	1	16,67%	2	33,33%	6
BOUC BEL AIR	2	4,00%	3	6,00%	36	72,00%			9	18,00%	50
CABRIES			26	5,09%	346	67,71%	34	6,65%	105	20,55%	511
CHATEAUNEUF LE ROUGE			1	12,50%	7	87,50%					8
COUDOUX			1	25,00%	3	75,00%					4
EGUILLES			2	6,25%	25	78,13%			5	15,63%	32
FUVEAU			3	5,17%	22	37,93%	6	10,34%	27	46,55%	58
GARDANNE			7	36,84%	10	52,63%	1	5,26%	1	5,26%	19
GRÉASQUE					2	22,22%	1	11,11%	6	66,67%	9
JOUQUES			1	4,76%	13	61,90%	1	4,76%	6	28,57%	21
LAMBESC			1	3,57%	7	25,00%	2	7,14%	18	64,29%	28
MEYRARGUES			1	5,56%	5	27,78%	3	16,67%	9	50,00%	18
MEYREUIL	1	5,56%			8	44,44%	6	33,33%	3	16,67%	18
MIMET			3	13,04%	9	39,13%	3	13,04%	8	34,78%	23
LES PENNES MIRABEAU			2	6,25%	20	62,50%	2	6,25%	8	25,00%	32
PERTUIS	1	4,76%	3	14,29%	10	47,62%	3	14,29%	4	19,05%	21
PEYNIER			9	3,53%	174	68,24%	13	5,10%	59	23,14%	255
PEYROLLES EN PROVENCE	2	15,38%	1	7,69%	5	38,46%	1	7,69%	4	30,77%	13
PUYLOUBIER											
LE PUY SAINTE REPARADE	1	5,26%	3	15,79%	8	42,11%	1	5,26%	6	31,58%	19
ROGNES	2	5,56%	3	8,33%	15	41,67%	2	5,56%	14	38,89%	36
LA ROQUE D'ANTHERON			3	37,50%	1	12,50%	1	12,50%	3	37,50%	8
ROUSSET					5	71,43%			2	28,57%	7
SAINT ANTONIN SUR BAYON					2	100,00%					2
SAINT CANNAT	1	4,17%	3	12,50%			7	29,17%	13	54,17%	24
SAINT ESTEVE JANSON			1	100,00%							1
SAINT MARC JAUMEGARDE					4	57,14%			3	42,86%	7
SAINT PAUL LEZ DURANCE											
SIMIANE COLLONGUE					6	54,55%	1	9,09%	4	36,36%	11
LE THOLONET	1	8,33%			6	50,00%	2	16,67%	3	25,00%	12
TRETS	1	2,63%	6	15,79%	17	44,74%	1	2,63%	13	34,21%	38
VAUVENARGUES					5	71,43%			2	28,57%	7
VENELLES			1	25,00%	1	25,00%	1	25,00%	1	25,00%	4
VENTABREN	1	4,55%	1	4,55%	14	63,64%	1	4,55%	5	22,73%	22
VITROLLES			2	50,00%	2	50,00%					4
Totaux	21	1,32%	107	6,73%	932	58,58%	108	6,79%	423	26,59%	1591

ANNEXE 8 : TARIFICATION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DISTRIBUTION DE L'EAU		Aix-en-Provence	Beaurecueil	Bouc Bel Air	Cabriès	Châteauneuf Le Rouge	Coudoux	Eguilles	Fuveau	Gardanne	Jouques
Opérateur/ Gestionnaire	Part fixe (abonnement)	28,47	78,64	39	40	20,14	29,4	56,91	34,32	30,05	54
	Part variable	101,6	78,6	70,27	203,66	149,4	74,22	133,79	133,29	119,5	116,8
Surtaxe Métropole	Part fixe (abonnement)		10	3,52	0	6,12	0	0	17,38		0
	Part variable		86,4	24	39,6	38,4	99,9	73,2	14,89		27,44
Agence de l'Eau	Redevance lutte contre la pollution	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8
	Redevance préservation des ressources en eau	5,08	5,26	4,34	0	0	6,69	9,6	3,61	0	9
	TVA 5,5%	9,24	16,15	9,68	17,49	13,69	13,49	17,07	13,11	10,14	13,42
	SOUS-TOTAL HT	167,95	293,7	175,93	316,06	246,86	245,21	310,3	238,29	184,34	244,04
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES		Aix-en-Provence	Beaurecueil	Bouc Bel Air	Cabriès	Châteauneuf Le Rouge	Coudoux	Eguilles	Fuveau	Gardanne	Jouques
Opérateur/ Gestionnaire 1	Part fixe (abonnement)	0	20,54	17	0	40	16,2	40	20,22	9,07	57,5
	Part variable	134,4	147,94	38,36	150,2	60	22,31	100	35,18	108,36	126,04
Opérateur / Gestionnaire 2	Part fixe (abonnement)		0	0			0		0		0
	Part variable			67,03			46,12		78,4		
Surtaxe Métropole	Part fixe (abonnement)		0	1,52	0		0	0	0		0
	Part variable		20,14	39,6	13,2		9,57	79,2	39,46		23,78
Agence de l'Eau	Redevance modernisation des réseaux de collecte	18,6	18,6	18,6	18,6		18,6	18,6	18,6	18,6	18,6
	TVA 10 %	15,3	20,72	16,21	18,2	10	11,28	23,78	19,19	13,6	22,79
	SOUS-TOTAL HT	153	207,22	162,11	182	100	112,8	237,8	191,86	136,03	227,92
	TOTAL GENERAL TTC	345,49	537,79	385,93	535,76	372,55	362,78	588,95	462,45	344,11	506,17
	PRIX TOTAL TTC PAR M3	2,88	4,482	3,216	4,46	3,1	3,190	4,910	3,854	2,87	4,235

DISTRIBUTION DE L'EAU		La Roque d'Anthéron	Lambesc	Le Puy Sainte Réparade	Le Tholonet	Les Pennes Mirabeau	Meyrargues	Meyreuil	Peynier	Peyrolles en Provence	Puyloubier
Opérateur/ Gestionnaire	Part fixe (abonnement)	41,96	31,48	17,14	19,6	0	14,1	20	13,92	15,08	48,42
	Part variable	104,5	112,67	76,99	114,3	210,7	87,17	84	166,46	113,34	117,48
Surtaxe Métropole	Part fixe (abonnement)	28,61	0	2	0	0	0		0	0	0
	Part variable	17,86	52,8	48	24	16,42	9,6	12	12	21,6	9,6
Agence de l'Eau	Redevance lutte contre la pollution	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8
	Redevance préservation des ressources en eau	11,57	6,83	5,74	4,32	8,3	9,43	6,6	5,03	8,26	6,49
	TVA 5,5%	13,16	13,12	10,16	10,84	14,86	8,53	8,86	12,77	10,62	11,92
	SOUS-TOTAL HT	239,3	238,58	184,67	197,02	270,22	155,1	157,4	232,21	193,08	216,79
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES		La Roque d'Anthéron	Lambesc	Le Puy Sainte Réparade	Le Tholonet	Les Pennes Mirabeau	Meyrargues	Meyreuil	Peynier	Peyrolles en Provence	Puyloubier
Opérateur/ Gestionnaire 1	Part fixe (abonnement)	41,98	24,2	0	26	0	0	18,5	0	15,02	21,72
	Part variable	47,86	89,04	69,56	113,4	122,26	120,02	118,14	105,66	158,6	96,48
Opérateur / Gestionnaire 2	Part fixe (abonnement)	0	0	0	0	0	0		0	0	0
	Part variable										
Surtaxe Métropole	Part fixe (abonnement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Part variable	45,75	21,6	95,6	19,2	28,65	28,36	60	36	3,6	42,4
Agence de l'Eau	Redevance modernisation des réseaux de collecte	18,6	18,6	18,6	18,6	18,6	18,6	18,6	18,6	18,6	18,6
	TVA 10 %	15,42	15,34	18,38	17,72	16,75	16,7	21,52	16,03	19,58	17,92
	SOUS-TOTAL HT	154,19	153,44	183,76	177,2	167,51	166,98	215,24	160,26	195,82	179,2
	TOTAL GENERAL TTC	422,07	420,48	396,97	402,78	469,34	347,31	402,82	421,27	419,1	425,83
	PRIX TOTAL TTC PAR M3	3,517	3,504	3,308	3,36	3,911	2,894	3,36	3,511	3,493	3,55

DISTRIBUTION DE L'EAU		Rognes	Rousset	Saint Antonin sur Bayon	Saint Cannat	Saint Estève Janson	Trets	Vauvenargues	Venelles	Ventabren	Vitrolles
Opérateur/ Gestionnaire	Part fixe (abonnement)	38,42	10,46	30,94	8,8	10	37,74	20,98	41	10,28	5
	Part variable	99,05	82,6	154,68	80,82	168	85,36	151	124,8	189,1	125,1
Surtaxe Métropole	Part fixe (abonnement)	5	0	47,56			13,16	15,2		7,68	0
	Part variable	38,4	30	67,42	137,26		31,84	86,4		42	18,6
Agence de l'Eau	Redevance lutte contre la pollution	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8	34,8
	Redevance préservation des ressources en eau	9,72	8,18	0	6	0	6,36	1,55	3,6	9,13	10,87
	TVA 5,5%	12,4	9,13	18,45	14,71	11,7	11,51	17,05	11,23	15,01	10,69
	SOUS-TOTAL HT	225,39	166,04	335,4	267,48	212,8	209,28	309,93	204,2	272,99	194,37
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES		Rognes	Rousset	Saint Antonin sur Bayon	Saint Cannat	Saint Estève Janson	Trets	Vauvenargues	Venelles	Ventabren	Vitrolles
Opérateur/ Gestionnaire 1	Part fixe (abonnement)	15,74	10,42		8,8		32,4	120,7	25	0	5,03
	Part variable	103,3	168,36		122,15	114	73,64	0	134,4	8,56	61,24
Opérateur / Gestionnaire 2	Part fixe (abonnement)		0				0	0		0	0
	Part variable									46,12	
Surtaxe Métropole	Part fixe (abonnement)	12	0		0		0	0		0	0
	Part variable	45,6	60		1,2		45,28	40,8		23,28	21,6
Agence de l'Eau	Redevance modernisation des réseaux de collecte	18,6	18,6		18,6	18,6	18,6	18,6	18,6	18,6	18,6
	TVA 10 %	19,52	25,74		15,08	13,26	16,99	18,01	17,8	9,66	12,65
	SOUS-TOTAL HT	195,24	257,38		150,75	132,6	169,92	180,1	178	96,56	126,47
	TOTAL GENERAL TTC	452,55	458,29		448,02	370,36	407,7	525,09	411,23	394,22	344,18
	PRIX TOTAL TTC PAR M3	3,77	3,819		3,73	3,09	3,398	4,376	3,427	3,285	2,868

AIX MARSEILLE PROVENCE

2013

TERRITOIRE PAYS D'AIX

Métropole Aix-Marseille-Provence – 58 boulevard Charles Livon – 13007 MARSEILLE – Création : DCACREGE – Photo © DR